



COOPÉRATION MILITAIRE

## LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE INDIENNE EN ALGÉRIE

Page 3

LE JEUNE

N° 8272 MARDI 26 AOÛT 2025

FONDATEUR MYTHIQUE DU GROUPE T34

# INDÉPENDANT

Décès du chanteur  
Khaled Louma

Page 9

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE EN ACTION À L'OCI

## FAIRE BARRAGE À L'EXPANSIONNISME SIONISTE

L'Algérie a fustigé le projet expansionniste de Benyamin Netanyahu, qualifié de menace « messianique » pour la région, lors de la réunion extraordinaire de l'OCI à Djeddah. Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a accusé l'État sioniste de vouloir effacer la cause palestinienne, de briser la solution à deux États et de déstabiliser l'ensemble du Moyen-Orient.

Page 3



PREMIER VOL VERS LE SUD

FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINE

LEVÉE DE LA RÉSERVE SUR UN ARTICLE DE LA CEDAW

Baptême du feu pour  
Domestic Airlines

Page 4

Le rendez-vous des  
grandes opportunités

Page 5

Un choix  
«légitime», selon  
le RND

Page 6



RENTÉE SCOLAIRE 2025/2026

# Les inscriptions pour les contractuels sont ouvertes

Face au déficit d'enseignants à l'approche de la rentrée scolaire, le ministère de l'Education nationale a lancé hier une campagne de recrutement de contractuels, ouverte jusqu'au 31 août à minuit. Destinée aux diplômés universitaires, cette opération vise à renforcer l'encadrement pédagogique dans les trois cycles C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

**L**es inscriptions pour l'année scolaire 2025/2026 sont exclusivement en ligne via la plate-forme dédiée : [tawdif.education.dz](http://tawdif.education.dz). Cette opération concerne l'ensemble des trois cycles, primaire, moyen et secondaire.

Selon le ministère, cette mesure vise à répondre aux besoins urgents en encadrement pédagogique, et ce à l'approche de la rentrée scolaire. Pour être éligible, les candidats doivent être détenteurs de diplômes reconnus, figurant dans la liste officielle publiée sur le site du ministère. Ces diplômes doivent correspondre strictement aux grades de recrutement dans l'éducation nationale.

L'inscription se fait exclusivement en ligne. Aucun dossier physique ne sera accepté, a insisté la tutelle. Les candidats doivent fournir une copie du diplôme exigé dans la spécialité demandée, une copie de la carte de résidence, ainsi qu'un justificatif actualisé de situation vis-à-vis du service national. Le ministère rappelle que tout dossier incomplet ou ne respectant pas les conditions sera automatiquement rejeté par le système.

Le traitement des candidatures se fera de manière automatisée. Les résultats seront communiqués aux postulants via leurs comptes personnels sur la plate-forme, à partir du 4 septembre 2025. Les candidats retenus, classés selon le nombre de postes budgétaires disponibles, devront ensuite choisir les établissements souhaités pour leur affectation entre le 4 et le 6 septembre. Les affectations définitives seront publiées le 9 septembre. Les enseignants retenus devront se présenter à partir du 14 septembre dans les établissements scolaires pour retirer leurs arrêtés de nomination et signer les procès-verbaux d'installation. Tout candidat accepté qui ne se présentera pas avant le 16 septembre 2025



Renforcement de l'encadrement pédagogique.

sera considéré comme ayant renoncé à sa demande, et son poste sera attribué au prochain candidat sur la liste de classement. Concernant la répartition des matières, le ministère a précisé que le principe de spécialité s'appliquera strictement : seule une personne titulaire du diplôme correspondant à une matière donnée pourra l'enseigner. Toutefois, une certaine souplesse est permise, à titre exceptionnel, en cas de pénurie de profils spécifiques, il sera alors possible d'accepter un diplôme proche de la spécialité requise.

S'agissant de l'enseignement de l'éducation islamique au cycle moyen, le ministère a indiqué que les procédures organisationnelles sont encore en cours de finalisation. De ce fait, les titulaires d'un diplôme en sciences islamiques (licence ou master)

ne peuvent pas participer à ce recrutement temporaire. Ils devront attendre le concours national prévu en décembre 2025, à ce moment-là, ils pourront pleinement postuler.

Il convient de souligner que les conditions d'accès varient selon les cycles. Concernant le primaire et le moyen, les candidats doivent être titulaires d'au moins une licence ou un diplôme équivalent reconnu ; pour le secondaire, un master, un diplôme d'ingénieur ou tout diplôme équivalent dans la spécialité est requis.

Le ministère a souligné que cette opération s'inscrit dans une démarche globale, incluant la vérification des besoins réels des établissements, la finalisation du mouvement de transfert, ainsi que l'intégration des lauréats des examens professionnels et

des diplômés des Ecoles normales supérieures. Les candidatures seront classées par ordre de mérite, sur la base de plusieurs critères : ancienneté du diplôme, expérience dans l'enseignement, proximité géographique, conformité des qualifications et niveau du diplôme. Les directions de l'éducation des wilayas ont été chargées de vérifier l'authenticité des documents fournis par les postulants.

Enfin, le spectre du manque d'enseignants plane toujours sur cette rentrée scolaire. Pour y faire face, le ministère a ouvert la porte aux contractuels dans l'optique de garantir l'encadrement des trois cycles. Tous les détenteurs de diplômes universitaires, rappelons-le, quelle que soit leur spécialité, sont concernés.

Khalil Aouir

## 2<sup>e</sup> MARATHON DE LA DICTÉE DE MÉDÉA

# Les lauréats connus

**À L'OCCASION** de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid, le 20 août, la direction de la culture et des arts de la wilaya de Médéa a organisé la 2<sup>e</sup> édition du marathon orthographique, également appelé « marathon de la dictée ».

L'événement, qui s'est tenu le 24 août à la bibliothèque principale de la ville, a rassemblé un large public de jeunes participants, âgés de 10 à 14 ans, venus de plusieurs communes de la wilaya. Parmi eux, figuraient notamment des cadets de la Protection civile encadrés pour l'occasion par des enseignants du primaire et du collège, membres du jury.

Le sujet de la dictée portait sur un texte historique et révolutionnaire consacré au parcours du martyr Zirout Youcef,

chef emblématique du Nord-Constantinois et principal planificateur des attaques du 20 août 1955. Un thème porteur, qui a suscité l'intérêt des jeunes concurrents et contribué à l'ancrage de la mémoire nationale dans leur apprentissage.

Les organisateurs ont souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre « des efforts visant à préserver la mémoire nationale et à valoriser les figures de la Révolution ayant joué un rôle majeur dans la lutte pour l'indépendance nationale ». Il s'agissait aussi, selon eux, « d'un moyen de motiver les élèves, d'éveiller leur esprit de compétition à l'approche de la rentrée scolaire, et de les encourager à la maîtrise de la langue écrite ». À l'issue des délibérations, le jury, qui a évalué les copies selon des critères rigoureux

portant sur la justesse linguistique, la clarté de l'expression et l'esthétique calligraphique, a proclamé les résultats du concours. Khadir Nour Al-Imane a décroché la 1<sup>re</sup> place, suivie de Aoufi Maria, classée en 2<sup>e</sup> position, tandis que la 3<sup>e</sup> place est revenue à Maya Aoufi.

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence des responsables du secteur culturel de la wilaya. Des récompenses symboliques ont été attribuées aux trois lauréats, saluant leur mérite et leur performance. Organisé sous le patronage du wali de Médéa, Djillali Doumi, ce concours s'inscrit dans une dynamique culturelle riche et diversifiée, marquant les festivités estivales et commémoratives de la wilaya.

Nabil B.

## NOUVELLES LANGUES ÉTRANGÈRES

# Quatre options s'ajoutent au lycée

**LE MINISTÈRE** de l'Éducation nationale a annoncé l'introduction de quatre nouvelles langues étrangères dans le cycle secondaire. Il s'agit de l'italien, du russe, du chinois et du turc.

Cette mesure sera prise en compte dès le concours de recrutement en cours pour les enseignants contractuels, selon un communiqué rendu public hier.

Jusqu'ici, les lycéens avaient le choix entre le français,

l'anglais, l'espagnol et l'allemand. Avec cette nouvelle offre, les élèves pourront désormais étudier jusqu'à huit langues étrangères dans les établissements d'enseignement secondaire.

Selon le ministère, cette diversification vise à élargir les horizons culturels et professionnels des élèves, tout en favorisant l'ouverture de l'école algérienne sur le monde. Elle s'inscrit également dans une démarche de moderni-

sation de l'enseignement et d'adaptation aux nouvelles réalités économiques et géopolitiques. Cette initiative reflète la volonté des autorités éducatives de mieux préparer les jeunes à évoluer dans un environnement globalisé. Elle ouvre de nouvelles perspectives, tant pour les études universitaires que pour l'intégration sur un marché de l'emploi de plus en plus compétitif et internationalisé.

Khalil Aouir



SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'OCI

# Alger dénonce le projet expansionniste de Netanyahu

Le monde arabe et islamique est en effervescence après les dernières sorties belliqueuses du Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu. Deux faits majeurs ont attisé les tensions au Moyen-Orient, plaçant toute la région dans une situation critique et sous la menace de nouveaux conflits meurtriers.

**D'**abord, la poursuite de la guerre d'extermination à Gaza et le renouvellement des plans israéliens visant à réoccuper militairement le territoire et à en expulser ses habitants. La même menace a touché la Cisjordanie et les territoires sous l'Autorité palestinienne, avec les projets d'implantation de nouvelles colonies de peuplement pour les juifs. Ensuite, il y a eu le sinistre projet d'expansion sioniste qui menace l'ensemble de la région. Un projet « messianique », fondamentaliste et éradicateur de « Grand Israël » que Netanyahu veut exécuter en occupant des régions entières en Jordanie, en Syrie, au Liban, en Egypte et en Irak.

Cette double menace a été à l'ordre du jour des travaux de la session extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères (MAE) des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), qui ont débuté hier au siège de l'Organisation à Djeddah, en Arabie saoudite. L'Algérie est représentée à cette réunion extraordinaire par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf.

S'exprimant lors de cette session extraordinaire, M. Attaf a assuré que les menaces qui pèsent sur la cause palestinienne en particulier et sur la région du Moyen-Orient en général exigent que la communauté internationale adopte une nouvelle approche pour anticiper et gérer les dangers qui en découlent. Il a souligné que « l'occupation israélienne ne prend même plus la peine de cacher ses plans expansionnistes, ses dirigeants se vantant ouvertement de faire revivre et de mettre en œuvre ce qu'on appelle le projet du "Grand Israël" ».

Le ministre a ajouté que le flou a été levé, le camouflage a échoué et les masques sont tombés. Il n'y a plus de place pour l'interprétation de ce qui a été faussement



Ahmed Attaf.

appelé la « mission historique et spirituelle du sionisme ». Le ministre a poursuivi en disant : « Nous sommes indubitablement confrontés à un élan israélien obsédé par l'idée d'éliminer complètement le projet national palestinien et de démolir les fondements de la solution à deux Etats en la faisant disparaître des esprits, après avoir continué à l'annuler sur le terrain. » Il a également ajouté : « Nous sommes aussi indubitablement confrontés à un désir israélien ardent de redessiner les frontières de la région et de perturber la sécurité et la stabilité des pays voisins de la Palestine et leur intégrité territoriale. » Le ministre a indiqué : « Nous sommes aussi indubitablement confrontés à une tendance israélienne écrasante à imposer ses désirs, ses ambitions et même ses illusions au détriment de la volonté de la communauté internationale, des avertissements des Nations unies et des résolutions de la légitimité internationale. » Le ministre a souligné qu'il est impératif d'élever notre position collective, en

paroles et en actes, au niveau de ces défis existentiels d'une part, et à celui de la résistance légendaire de nos frères en Palestine, en Syrie et au Liban, d'autre part. Il est également nécessaire de se tenir unis aux côtés des pays frères, l'Egypte et la Jordanie, à la lumière des menaces que le projet expansionniste israélien fait peser sur eux. M. Attaf a affirmé qu'« autant nous tenons à contribuer à l'instauration d'un cessez-le-feu global et permanent à Gaza, autant nous devons barrer la route aux plans visant à remettre le territoire sous le contrôle de l'occupation et à en déplacer sa population. ». Le ministre a ajouté : « Autant nous tenons à contribuer à l'élaboration des arrangements pour la période suivant l'agression contre la bande de Gaza, autant nous devons travailler à consolider le statut de cette bande en tant que partie intégrante du territoire de l'Etat palestinien. » Ahmed Attaf a indiqué : « Autant nous tenons à contribuer à la réponse aux priorités urgentes du peuple palestinien, autant

nous devons nous efforcer de préserver les piliers de la solution à deux Etats et les fondements de la création d'un Etat palestinien indépendant et souverain avec El-Qods comme capitale, afin de maintenir l'espoir d'un règlement juste, durable et définitif du conflit israélo-palestinien. »

En conclusion, le ministre a appelé la communauté internationale à prendre au sérieux les mesures de dissuasion disponibles, en particulier les sanctions internationales nécessaires, pour mettre fin à l'agression, imposer le respect de la légitimité internationale et épargner à la région le mal qui la guette, à savoir des menaces et des dangers sans précédent et aux conséquences incalculables.

Il convient de souligner que l'Organisation de la coopération islamique est la deuxième plus grande organisation intergouvernementale après les Nations unies. C'est une institution à laquelle adhèrent 57 pays, répartis sur les Continents africain, asiatique et européen.

Hachemi B.

## COOPÉRATION MILITAIRE

# Le chef d'état-major de l'armée indienne en visite à Alger

**LE CHEF** d'état-major de l'armée de Terre indienne, le général Upendra Dwivedi, est arrivé ce dimanche à Alger pour une visite officielle de trois jours, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre les deux armées. Les discussions porteront sur les moyens de consolider la coopération militaire entre l'Inde et l'Algérie, notamment à travers l'élargissement des échanges en matière de formation, le renforcement des capacités et la mise en place de nouvelles perspectives d'échanges techniques. « Je suis honoré d'être en Algérie, un pays avec lequel nous partageons une amitié sincère et des intérêts communs. L'Algérie est devenue pour l'Inde un partenaire solide, notamment dans le domaine de la coopération militaire et de la formation. Ensemble, nous œuvrons pour bâtir une relation fondée sur la confiance, le respect mutuel et l'entraide face aux défis sécuritaires de notre époque. »

a déclaré le général Upendra Dwivedi lors de la réception organisée par l'ambassade de l'Inde à Alger. Le général Dwivedi s'entretiendra avec son homologue algérien, Saïd Chengriha, les deux responsables auront un échange de vues sur les défis sécuritaires régionaux et internationaux. Cette visite fait suite à celle effectuée en février 2025 par le général d'Armée Saïd Chengriha en Inde. Lors de ce déplacement, le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) avait rencontré les plus hauts responsables militaires indiens, dont le chef d'état-major de la Défense, le général Anil Chauhan, et le général Upendra Dwivedi lui-même. Au cours de son séjour, le général Chengriha avait visité plusieurs sites industriels stratégiques, notamment le chantier naval Goa Shipyard Limited (GSL), spécialisé dans la construction de navires militaires, ainsi que les entreprises Bharat Forge

Limited et Larsen & Toubro, leaders dans la production de véhicules blindés, de systèmes de défense aérienne et de technologies de pointe. Il avait également pris part au salon militaire international Aero India 2025, ainsi qu'au conclave des ministres de la Défense, où il avait plaidé pour un renforcement de la coopération multilatérale face aux nouveaux défis sécuritaires mondiaux.

### UNE COOPÉRATION EN PLEINE EXPANSION

Ces visites réciproques traduisent une volonté commune d'approfondir la coopération militaire entre l'Algérie et l'Inde. Les deux pays ont récemment signé un memorandum d'entente couvrant plusieurs domaines, dont ; la formation d'officiers et l'échange d'expertise, le partage d'informations stratégiques et opérationnelles, la coproduction et le transfert de

technologies militaires, l'organisation d'exercices conjoints, notamment dans les domaines naval et aérien, et l'implantation de bureaux de coopération militaire au sein des ambassades respectives. Au-delà du volet strictement militaire, cette coopération illustre une volonté algérienne de diversifier ses partenariats stratégiques, traditionnellement tournés vers la Russie, et une ambition indienne d'élargir son influence en Afrique du Nord et en Méditerranée. La visite du général Dwivedi à Alger vient donc consolider les acquis de février dernier et ouvrir de nouvelles perspectives dans le domaine de la défense. Elle confirme que l'Algérie et l'Inde entendent inscrire leur coopération militaire dans une dynamique durable, fondée sur le partage d'expertise, l'innovation technologique et une vision commune de la sécurité régionale et internationale.

Nassim Mecheri





## ENTREPRISE «MOSTAGANEM PROPRE»

La directrice limogée pour manquements dans la gestion

**FACE** à une accumulation inhabituelle de déchets dans plusieurs quartiers de la ville et à des dysfonctionnements internes, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a décidé, au courant de cette semaine, de mettre fin aux fonctions de la directrice de l'entreprise «Mostaganem Propre». La gestion de la société est désormais confiée par intérim au directeur de l'entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique, dans une démarche visant à rétablir la discipline, renforcer l'efficacité du service et favoriser la coordination entre les deux structures pour garantir un environnement propre et sain. Lors de sa sortie dans la ville, le wali a constaté un laisser-aller manifeste dans la propreté urbaine. Plusieurs quartiers présentaient une accumulation inhabituelle de déchets ménagers, révélant des lacunes dans la gestion du service par l'entreprise «Mostaganem Propre». Le wali a mandaté le directeur de l'administration locale, qui a relevé que près de 50% du parc matériel de l'entreprise était hors service, malgré les efforts financiers de la wilaya pour moderniser l'équipement et soutenir l'activité de la société. Face à cette situation jugée inacceptable, le wali a pris plusieurs décisions. La directrice de l'entreprise «Mostaganem Propre» a été révoquée, et la gestion de la société confiée par intérim au directeur de l'entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique. Cette mesure vise à mutualiser les moyens des deux structures et à garantir un service plus efficace pour la population. Par ailleurs, les départements concernés de la wilaya ont été chargés de conduire un audit de gestion et de proposer des solutions permettant de redresser la situation, tout en préservant l'équilibre financier de l'entreprise et les emplois. Le directeur intérimaire est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la discipline et instaurer un climat social motivant. Les services compétents de la wilaya ont indiqué que si une négligence volontaire ou un sabotage du matériel était établi, des mesures strictes seraient engagées conformément aux lois et règlements en vigueur.

B. M.

# VOL INAUGURAL ALGER-TAMANRASSET DOMESTIC AIRLINES DÉPLOIE SES AILES

*Comme annoncé il y a quelques jours, le vol inaugural de Domestic Airlines a été lancé hier depuis l'aéroport d'Alger Houari-Boumediène à destination de Tamanrasset. Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, qui a supervisé le lancement de ce premier vol, a qualifié cet événement d'«acquis national» d'une importance capitale.*



Un acquis national.

**L**e vol inaugural de la compagnie Domestic Airlines a été opéré par un Boeing 737-800, en présence du ministre des Transports, du P-DG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, du directeur général de Domestic Airlines, Abdessamad Ourihane, et du P-DG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Mediouni. L'importance de cet événement a été soulignée par le ministre des Transports, qualifiant cette étape d'«acquis national», traduisant «la vision du président de la République dans le domaine des transports». Affirmant que ce projet est «le fruit d'un soutien présidentiel particulier» et «d'un souci constant de rapprocher le citoyen de l'Etat et de consacrer le principe de justice dans le développement», M. Sayoud a relevé que Domestic Airlines dispose d'une flotte composée d'avions d'Air Algérie et de Tassili Airlines (ancienne appellation de Domestic Airlines) et que

toutes les procédures administratives et juridiques pour la création de cette compagnie sont finalisées.

Le ministre a, en outre, affirmé que ce lancement, qui a inclus le premier vol vers les profondeurs du Grand Sud, «représente une pierre angulaire dans le processus de modernisation du secteur des transports, selon une vision globale qui fait du transport aérien intérieur un pilier central au service du citoyen et au renforcement du développement national équilibré à travers le pays».

Il a également salué «tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet pionnier», particulièrement le P-DG d'Air Algérie, ainsi que «tous les cadres et personnels qui ont travaillé avec diligence et dévouement pour réussir cette étape importante».

«S'inscrivant dans une mission de service public à dimension stratégique, ce vol régulier Alger-Tamanrasset vient répondre aux besoins de mobilité des citoyens et renforcer les

liaisons aériennes entre les différentes régions du pays, appuyant ainsi l'intégration nationale et contribuant aux efforts de l'Etat en faveur du développement du système national de transport aérien», selon un communiqué de la compagnie.

Domestic Airlines a été, rappelés-le, créée pour renforcer l'offre de transport aérien entre les différentes wilayas du pays et soutenir le développement socio-économique, après le transfert de propriété de Tassili Airlines à Air Algérie, finalisé à la mi-août.

Le ministre des Transports est, par ailleurs, revenu sur le volet du renouvellement du parc de transport terrestre, affirmant que l'opération, qui se fera en collaboration avec les partenaires, est en cours.

«Nous travaillons à renouveler le parc au cours des prochaines années», a-t-il affirmé, indiquant que le secteur œuvre à parvenir à une solution globale concernant la situation du transport terrestre.

Le ministre des Transports avait affirmé la semaine dernière, à l'occasion d'une réunion consacrée à l'examen des mesures concrètes à mettre en œuvre pour le retrait des bus vétustes et le renouvellement du parc national de transport public, conformément aux instructions du président de la République, que le retrait des bus vétustes et le renouvellement du parc national se fera en deux étapes. La première concerne le renouvellement des bus de plus de 30 ans et la seconde les bus de plus de 20 ans.

M. Sayoud a, en outre, évoqué le lancement, depuis janvier dernier, d'un plan pour le renouvellement progressif du parc vétuste, outre l'adoption d'une loi qui permet aux transporteurs d'importer de nouveaux bus et des bus de moins de cinq ans, précisant qu'un groupe de travail est chargé d'étudier la possibilité de réviser les taxes douanières afférentes à ces opérations.

L. A. A.

A L'OCCASION DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE PROCHAIN

## Mostaganem distribuera plus de 2 500 logements

**LA WILAYA** de Mostaganem s'apprête à distribuer 2 564 logements à l'occasion des festivités du 1er Novembre, marquant le 61<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national de logements 2025 et fait l'objet d'un suivi rigoureux sur le terrain afin d'assurer la livraison des projets dans les délais impartis.

Dans un communiqué rendu public hier, la cellule de communication du cabinet du wali a souligné que cette étape constitue un engagement concret de l'Etat envers les citoyens, visant à répondre aux attentes en matière de logement et à consolider la

stabilité sociale. Ce programme prévoit la distribution de 2 564 logements, répartis entre 434 logements publics locatifs (LPL), 130 logements promotionnels aidés (LPA) et 2 000 aides à l'auto-construction en milieu rural, ces dernières sont destinées à renforcer la stabilité des familles vivant dans les zones rurales et soutenir le développement local à travers un aménagement équilibré du territoire.

Dans ce cadre, les autorités locales ont organisé une réunion de concertation élargie, présidée par le wali Ahmed Boudouh, consacrée au suivi de l'état d'avancement des projets de logements prévus pour la prochaine opération de distribution.

Le wali a précisé l'importance d'un suivi quotidien, chantier par chantier, sous sa supervision directe, et exigé des rapports détaillés de la part des services concernés. Il a rappelé que les logements ne doivent pas être perçus comme de simples structures en béton, mais comme un engagement social majeur envers les citoyens.

Il a également appelé à accélérer les travaux de raccordement aux réseaux vitaux, notamment l'électricité, le gaz et l'eau, tout en insistant sur la mise en service rapide des transformateurs électriques (cabines Sonelgaz) dans les nouveaux quartiers résidentiels. Par ailleurs, le wali a donné des instructions pour la

localisation de plusieurs projets dans la zone de Mazagran inférieure, qualifiée de pôle stratégique en raison de sa position géographique. L'objectif est de l'aménager pour en faire un véritable pôle urbain intégré.

En conclusion, le wali a affirmé que la réussite de ce programme repose sur la mobilisation de tous les acteurs concernés, institutions, services techniques et entreprises de réalisation, chacun devant assumer pleinement ses responsabilités. Il a rappelé que le citoyen bénéficiaire reste la priorité absolue de cette démarche collective.

Brahim Mazi



L'ANCA APPELLE SES ADHÉRENTS À S'Y RENDRE EN MASSE

# L'IATF, un rendez-vous de grandes opportunités

A quelques jours de l'ouverture de la 4<sup>e</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), les préparatifs s'intensifient. En plus d'une mobilisation annoncée des opérateurs économiques activant dans divers domaines, les petites et moyennes entreprises, les start-up et les porteurs de projets sont appelés à visiter cette Foire commerciale continentale, eu égard aux opportunités qu'elle offre.



L'appel est lancé par l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA), qui invite les professionnels membres de l'association à ne pas manquer ce rendez-vous. L'association «invite tous ses membres professionnels, ainsi que les propriétaires de petites et moyennes entreprises, les start-up et les porteurs de projets à ne pas manquer l'opportunité de visiter la Foire commerciale intra-africaine afin de promouvoir leurs activités». Ils pourront ainsi «découvrir les avancées de la production nationale, bénéficier des expériences des entreprises sur la scène africaine et saisir les opportunités de partenariat et d'investissement», a indiqué hier l'ANCA dans un communiqué, soulignant la disponibilité de l'association à accompagner ces opérateurs. «Le siège de l'association au palais des Expositions sera ouvert pendant toute la durée de la foire pour les accompagner, les orienter et organiser des rencontres professionnelles avec les exposants», a-t-elle assuré. L'ANCA n'a pas manqué de souligner l'importance de cette manifestation économique qui se déroulera du 4 au 10 septembre au palais des Expositions. Il

s'agit, a-t-elle noté, de l'événement économique le plus important du Continent africain, compte tenu du nombre d'entreprises qui vont y participer (plus de 2 000 entreprises) et aussi des délégations officielles qui seront présentes (plus de 70 pays)». L'importance de cette exposition réside également, selon l'association, dans la représentation de tous les secteurs économiques, ainsi que le nombre de visiteurs attendus, soit 40 000 professionnels, hommes d'affaires et porteurs de projets. Le fait que le pays accueille cet événement continental a été, en outre, mis en avant par l'association des commerçants, laquelle a souligné l'impact sur le pays et sur les entreprises. «L'ANCA croit que l'organisation de cette Foire commerciale intra-africaine renforcera la position de l'Algérie sur la scène africaine et offrira une opportunité précieuse aux entreprises nationales pour promouvoir leurs produits et services, tout en ouvrant de nouvelles perspectives d'investissement, de partenariat, d'exportation et de diversification des réseaux de distribution pour les opérateurs et les professionnels», a-t-elle estimé.

Les opérateurs économiques sont activement appelés à prendre part à cette foire, pour laquelle bon nombre d'entre eux sont déjà mobilisés, notamment dans le cadre des organisations patronales. Au niveau de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), la mobilisation est générale pour prendre part à l'IATF et surtout garantir la réussite de cette plate-forme qui regroupera les acteurs économiques du Continent africain. Le président de la CAPC, Souheil Guessoum, a récemment fait part au Jeune Indépendant de la mobilisation de ses adhérents pour la réussite de cet événement. Qualifiant l'IATF d'événement continental majeur qui ouvre de larges perspectives de développement pour les entreprises, il a signalé le fait que les adhérents de la CAPC, issus de tous les secteurs d'activité, répondent massivement à l'appel. Au niveau de la Confédération algérienne du patronat (CAP), un grand engouement des entreprises a été signalé par le président de l'organisation patronale, Tahar Bouzid, affirmant que l'IATF permettra de consolider les relations économiques et commerciales mais surtout d'ouvrir de nouveaux horizons de partenariat.

Lilia Aït Akli

## RECHERCHE MINIÈRE

La Sonarem et l'Enseignement supérieur se concertent

DANS une démarche stratégique visant à renforcer les liens entre les entreprises et l'université, le groupe minier Sonarem a accueilli une délégation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche Scientifique, menée par Mohamed Bouhicha, directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique. Lors de cette réunion, présidée par le PDG de la Sonarem, Belkacem Soltani, et à laquelle ont pris part des cadres des deux parties, l'objectif était d'explorer «les voies et les mécanismes de coopération entre le groupe Sonarem, les centres de recherche et les universités algériennes», a-t-on indiqué dans un communiqué. L'idée est d'intégrer la recherche scientifique dans le développement des activités minières du groupe et de valoriser les minéraux pour en augmenter la valeur ajoutée, soutenir l'économie nationale et favoriser le développement local, est-il précisé, ajoutant que Belkacem Soltani a présenté la stratégie du groupe qu'il dirige pour le développement minier. Les discussions entre les deux parties ont notamment porté sur les moyens d'impliquer les institutions de recherche dans la mise en œuvre de cette stratégie. Dans ce sens, elles ont abordé «la valorisation de minéraux tels que le phosphate, le fer, le zinc, le plomb et le carbonate de calcium, afin d'en augmenter la valeur marchande», selon la même source. Elles ont également discuté de l'accompagnement scientifique des grands projets du groupe pour en améliorer la rentabilité, cela outre l'enrichissement des sujets de recherche et des problématiques scientifiques dans le domaine minier, en intégrant les préoccupations du secteur dans les programmes de recherche universitaires.

H. B.

## AADL

Prolongation du délai de paiement des loyers de juillet

LA FILIALE de gestion immobilière de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Geste Immo, a annoncé le prolongement du délai de paiement des loyers mensuels relatifs au mois de juillet 2025. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de la filiale. Initialement fixé à une date ultérieure, le nouveau délai accordé désormais aux locataires jusqu'au 28 août 2025 pour régulariser leur situation. Cette mesure exceptionnelle intervient, selon la société de gestion, en réponse aux demandes formulées par de nombreux locataires, qui ont sollicité un report en raison de diverses contraintes financières ou administratives. «Cette décision reflète notre volonté de rester à l'écoute des préoccupations des résidents et de faciliter le bon déroulement du processus de paiement», a précisé le communiqué de la même source. L'entreprise appelle toutefois les bénéficiaires à profiter de ce délai supplémentaire pour procéder au règlement de leurs arriérés dans les délais impartis, afin d'éviter d'éventuelles pénalités ou démarches contentieuses. Cette mesure s'inscrit dans une démarche de souplesse et de soutien aux citoyens, dans un contexte économique parfois difficile, tout en assurant le bon fonctionnement du service public de logement.

A. D.

## INVESTISSEMENTS A MEDEA

# Le point sur l'état de réalisation des projets

UNE RÉUNION de la commission chargée du suivi et de l'assainissement des projets d'investissement avalués et ayant bénéficié de terrains d'assiette a eu lieu, dimanche, sous la présidence du wali Djillali Doumi, en présence du secrétaire général de wilaya, des directeurs de la réglementation et des affaires générales, des Domaines, du cadastre, de l'industrie, de l'environnement et du tourisme. L'ordre du jour de la réunion a été consacré à l'examen de la situation des projets alloués dans le cadre de la loi 17/13 du 15 novembre 2023 fixant les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la

réalisation de projets d'investissement. En outre, la réunion a permis de se rendre compte de l'état d'exécution des recommandations émises lors de la réunion de la commission qui s'est tenue en date du 15 janvier 2024 sur la problématique d'assainissement des projets d'investissement agréés. Dans son exposé relatif au sujet, le directeur de l'industrie a donné lecture des projets évalués, y compris les projets en cours de réalisation et les projets non encore lancés. Selon le bilan donné par le même responsable, il est enregistré 39 projets lancés, alors qu'il est comptabilisé un nombre de 37 projets en cours de réalisation. Accordant un grand intérêt aux

projets d'investissement, et ce, eu égard à leurs retombées sur le développement économique local, la wilaya organise des réunions périodiques avec les porteurs de projets qui sont invités à exposer les blocages auxquels ils sont confrontés pour la concrétisation de leurs projets. Dans son intervention, le wali a émis des instructions quant au respect rigoureux des textes légaux régissant les procédures de concession de terrain et exigé une coordination totale entre les membres de la commission. Pour le chef de l'exécutif, la démarche permettant une réussite de la mission de la commission de suivi et d'approbation des projets d'investissement est aussi

conditionnée par un accompagnement continu des investisseurs parmi ceux ayant fait montre de sérieux dans leur engagement et qu'il y a lieu de favoriser la création d'un climat d'investissement propice, conformément aux textes légaux et à la loi régissant l'investissement. Les membres de la commission ont été invités à programmer des visites sur terrain pour se rendre compte de visu de l'état d'avancement des projets d'investissement en cours de réalisation et d'assurer un suivi permanent de l'avancement des travaux en cours et d'élaborer un rapport complet sur chaque projet d'investissement.

Nabil B.



LEVÉE DE LA RÉSERVE SUR UN ARTICLE DE LA CEDAW

# Un choix légitime conforme à la Constitution, selon le RND

La levée de la réserve de l'Algérie sur l'article 15, paragraphe 4, de la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) est une démarche pleinement souveraine, conforme à la Constitution et cohérente avec les principes de l'islam, tout en renforçant la crédibilité de l'Algérie sur la scène internationale. C'est ce qu'a affirmé, hier, le Rassemblement national démocratique (RND) dans un communiqué.

Le RND a exprimé son soutien au décret présidentiel n°25-218 du 4 août 2025, qui acte la levée de la réserve de l'Algérie sur l'article 15, paragraphe 4, qui reconnaît à l'homme et à la femme les mêmes droits en matière de choix de la résidence et du domicile. Ainsi que le droit à la libre circulation. Le parti a affirmé que le président de la République dispose, selon l'article 91 de la Constitution, des prérogatives nécessaires pour agir en matière de politique étrangère, y compris par voie de décret ou d'ordonnance entre les sessions parlementaires. Il a souligné que cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'article 34 de la loi fondamentale, qui consacre l'égalité de tous les citoyens devant la loi, ainsi que de l'article 31, qui engage l'Etat à garantir l'égalité des droits et devoirs entre hommes et femmes. Le RND a assuré que « la levée de la réserve est pleinement en phase avec la Constitution et relève de l'exercice normal de la souveraineté nationale ».

Souhaitant lever toute ambiguïté, le RND a affirmé que la décision présidentielle ne remet pas en cause la spécificité de la famille algérienne, protégée par le Code de la famille et par les traditions sociales. Le parti rappelle que la charia a reconnu depuis longtemps à la femme le droit au logement, à la propriété, à la mobilité et à la gestion de ses biens. Loin d'affaiblir ces principes, la levée de la réserve ouvre plutôt la voie à une adaptation législative qui conjugue fidélité aux valeurs islamiques et respect des normes internationales.

## UNE DÉCISION EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉFÉRENCE ISLAMIQUE

Le parti a également tenu à mettre en avant l'engagement constant de la femme dans la construction de la nation. Héritières des moudjahidates qui ont marqué la lutte de libération, les Algériennes d'aujourd'hui représentent plus de 60 % des effectifs universitaires et 40 % du corps de la magistrature, selon les statistiques officielles.



Le RND exprime son soutien.

Leur liberté de déplacement et de résidence est déjà une réalité vécue au quotidien, tant dans le domaine des études que dans le travail ou les soins à l'étranger. « Le décret présidentiel ne fait que consacrer cette réalité sur le plan juridique » soutient le parti démocratique.

Au plan diplomatique, il a rappelé que l'article 28 de la CEDAW interdit les réserves contraires à l'objet même de la convention. La levée de la réserve témoigne donc du respect par l'Algérie de ses engagements internationaux et consolide son image de pays responsable et respectueux du droit international.

Le parti a également souligné que de nombreux pays musulmans ont, eux aussi, adhéré à la CEDAW avec des réserves partielles, qu'ils ont progressivement adap-

tées sans remettre en cause leurs fondements religieux et culturels. L'Algérie s'inscrit de facto dans cette même dynamique d'ouverture raisonnée et équilibrée. La formation politique a soutenu que « l'Algérie n'agit ni sous la contrainte ni sous l'influence extérieure. Elle choisit, par sa volonté propre, les décisions qui servent sa souveraineté et ses intérêts supérieurs ». Il a ajouté qu'« il n'existe aucune contradiction entre la protection de l'identité nationale et religieuse et le respect des standards internationaux. Au contraire, il s'agit d'un équilibre fécond ».

## RENFORCEMENT DE LA CRÉDIBILITÉ INTERNATIONALE

Il convient de rappeler que la levée récente par l'Algérie de sa réserve sur l'article

15, alinéa 4, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a suscité un vif débat et enflammé les réseaux sociaux, et même sur la scène politique. Pour certains, il s'agirait d'un pas supplémentaire dans le renforcement des droits des femmes, tandis que d'autres y voient une concession aux standards internationaux jugés éloignés des traditions nationales. Des sources proches du dossier, contactées par l'APS, ont tenu à expliquer que la décision revêt en réalité un caractère purement technique. Elle répond à la disparition du motif qui avait justifié, en 1996, l'émission d'une réserve par l'Algérie lors de la ratification de la Convention. A l'époque, cinq dispositions avaient été jugées incompatibles avec la législation nationale, notamment le Code de la famille et le Code de la nationalité. La levée progressive de certaines réserves a accompagné l'évolution de la législation algérienne. La réserve formulée en 1996 concernant l'article 15, alinéa 4 se fondait sur l'article 37 de l'ancien Code de la famille, lequel a été abrogé en 2005. Depuis, plus aucune disposition du droit national n'imposait de restrictions aux femmes dans ce domaine, rendant la réserve sans objet.

Ainsi, contrairement aux interprétations relayées ces derniers jours, cette décision ne modifie en rien l'arsenal juridique national. La démarche en matière de conventions internationales reste inchangée, la loi nationale est adaptée en premier lieu et la levée des réserves n'intervient que dans un second temps, une fois la compatibilité assurée. La même source proche du dossier a tenu à faire savoir que le maintien de cette réserve servait d'argument aux parties hostiles à l'Algérie, qui l'exploitaient pour accuser le pays de maintenir des discriminations entre hommes et femmes concernant la liberté de circulation et de résidence. Or, la législation ne comporte aujourd'hui aucune restriction spécifique visant les femmes dans ce domaine.

**Siheem Bounabi**

PRÉPARATIFS ANTICIPÉS POUR LE HADJ 2026

## Installation d'un comité interministériel

L'OFFICE national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a officiellement donné le coup d'envoi aux préparatifs de la saison du hadj 2026, procédant à l'installation d'un comité supérieur chargé d'examiner les offres et services destinés aux pèlerins algériens dans les Lieux saints. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, un communiqué de l'Office.

Ce comité regroupe des représentants de cinq départements ministériels, en l'occurrence les Affaires étrangères et la Communauté nationale à l'étranger, l'Intérieur, les Affaires religieuses, la Santé et les Transports. Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat y siège comme partenaire associé, aux côtés de la Banque d'Algérie, de la Protection civile et de cadres de l'Office. Quelques jours après la publication du cahier des charges régissant l'opération, le comité a été mandaté pour examiner les propositions soumises par les entreprises

et institutions nationales et saoudiennes candidates à l'organisation des services dans les sites sacrés d'Arafat, de Mina et de Mouzdalifa lors de la prochaine saison du hadj. Les délais de dépôt des dossiers étant fixés, les travaux du comité débiteront immédiatement après leur expiration afin de retenir les prestataires jugés conformes aux exigences fixées par l'Office. Dans le même temps, l'ONPO a érigé des règles plus rigoureuses pour les agences de voyages souhaitant encadrer le hadj. Elles sont désormais tenues de démontrer, documents officiels à l'appui, leur capacité à attirer des touristes locaux et étrangers, de respecter scrupuleusement les procédures réglementaires et d'enregistrer les données des pèlerins sur la plate-forme numérique qui y est dédiée. L'office a tenu à avertir que toute fraude ou abus envers les pèlerins sera sanctionné par une exclusion immédiate. Sont

notamment visées les agences dont les responsables ont fait l'objet d'une condamnation judiciaire définitive, celles ayant obtenu une note inférieure ou à peine supérieure à la moyenne lors de l'évaluation de la saison écoulée, ou encore celles qui n'ont atteint que la moitié du score global fixé à 40 sur 80 points. Il a également été précisé que la liste préliminaire des agences agréées sera publiée sur le site officiel de l'Office, en fonction des aéroports de départ. Les agences disposeront d'un délai de 72 heures pour formuler un recours écrit auprès de la Direction de l'activité du hadj, via la sous-direction chargée de l'organisation du pèlerinage à Alger. Les agences autorisées assumeront la pleine responsabilité de l'organisation et ne pourront recourir ni à la sous-traitance ni à un partenariat sans aval officiel. Elles devront déclarer par écrit tout contrat

additionnel conclu dans les Lieux saints, se conformer aux délais réglementaires pour la clôture des offres de services et signer un contrat de performance définissant obligations, prestations et mécanismes d'évaluation. Selon l'Office, l'anticipation de ces préparatifs a pour principal objectif d'élever le niveau d'organisation et de garantir une plus grande transparence dans la sélection des prestataires, dans le but d'assurer aux pèlerins algériens les meilleures conditions possibles. Cette démarche devrait également renforcer la synergie entre les départements ministériels et les institutions partenaires, permettant une gestion plus précise de l'hébergement, du transport ainsi que des services sanitaires et administratifs, afin d'assurer un accompagnement complet des pèlerins, et ce du départ jusqu'au retour au pays.

**Siheem B.**

QUAND KIEV CONFOND DIPLOMATIE ET ARROGANCE

# Budapest fustige les menaces contre sa sécurité énergétique

Les tensions entre la Hongrie et l'Ukraine se sont aggravées après une série d'attaques contre l'oléoduc «Droujba». Budapest a dénoncé des menaces inacceptables et exigé le respect de sa souveraineté énergétique. Toutefois, Kiev continue à multiplier les attaques verbales contre Budapest. Dans le climat déjà tendu entre Budapest et Kiev, les échanges récents ont pris une tournure particulièrement acrimonieuse.

La manière dont les responsables ukrainiens choisissent d'attaquer verbalement la Hongrie dépasse désormais le cadre d'un simple désaccord politique : c'est une posture agressive, empreinte de mépris, qui choque par son absence de retenue diplomatique. Le 24 août, le ministre hongrois des Relations économiques extérieures et des Affaires étrangères, Peter Szijjarto, a dénoncé encore une fois les menaces venues de Kiev. D'après lui, cette fois-ci « Zelensky a profité de la fête nationale de l'Ukraine pour menacer la Hongrie ». « Nous rejetons fermement l'intimidation du président ukrainien », a-t-il également ajouté. Pour rappel, lors d'une conférence de presse à Kiev le même jour, Volodymyr Zelensky a choisi de tourner en dérision les attaques menées par l'Ukraine contre l'oléoduc « Droujba », dont le nom signifie littéralement « amitié » et qui alimente notamment la Hongrie et la Slovaquie. Faisant allusion à ce jeu de mots, il a déclaré : « Nous avons toujours soutenu l'amitié entre l'Ukraine et la Hongrie. Désormais, cette amitié dépend de la position que la Hongrie choisira ». Derrière ce trait d'humour douteux se cachait en réalité une menace transparente : transformer un pipeline vital en instrument de chantage politique. Le chef de la diplomatie hongroise a rappelé que, ces derniers jours, l'Ukraine avait lancé de graves attaques contre les infrastructures énergétiques de la Hongrie. Selon lui, toute atteinte à la sécurité énergétique équivalait à une atteinte directe à la



souveraineté nationale. Il a souligné qu'une guerre à laquelle la Hongrie n'était pas partie prenante ne saurait jamais justifier la violation de ses droits souverains. Dans le même esprit, il a lancé un signal clair : « Nous appelons Zelensky à cesser de menacer la Hongrie et à mettre fin aux attaques irresponsables contre notre sécurité énergétique ! ». Face à ces avertissements venus de Budapest, la réaction de Kiev ne s'est pas fait attendre. Loin

d'apaiser les tensions, elle a pris un ton singulier, marqué par la provocation. Le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Andriï Sybiha, a ainsi indiqué : « Vous n'avez pas besoin de dire au président ukrainien ce qu'il doit faire ou déclarer et quand. Il est le président de l'Ukraine, et non de la Hongrie ». En réponse, Peter Szijjarto a une fois de plus insisté sur le fait que l'Ukraine devrait cesser d'attaquer la sécurité énergétique de la Hongrie, rappelant qu'il ne s'agissait pas du conflit de

son pays. Dans la nuit du 21 au 22 août, l'Ukraine a lancé une nouvelle attaque contre l'oléoduc « Droujba ». Il s'agit de la troisième attaque ukrainienne contre cette infrastructure énergétique depuis le 13 août. La Hongrie et la Slovaquie, dans une lettre de leurs ministres des Affaires étrangères, ont demandé à la Commission européenne de forcer l'Ukraine à stopper ces attaques.

R. I.

APRÈS L'ÉCHEC DES DISCUSSIONS SUR DES SANCTIONS CONTRE ISRAËL

# Le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas démissionne

LE CHEF de la diplomatie néerlandaise, Caspar Veldkamp, a annoncé sa démission le 22 août, faute d'avoir obtenu l'aval du gouvernement pour de nouvelles mesures à l'encontre d'Israël. Cette décision illustre les divisions internes de La Haye face à la guerre à Gaza et à ses conséquences humanitaires. Le refus du gouvernement néerlandais d'approuver de nouvelles sanctions contre Israël a conduit le ministre des Affaires étrangères, Caspar Veldkamp, à quitter ses fonctions. Après plusieurs semaines de débats en Conseil des ministres, il a jugé qu'il n'était plus en mesure « d'agir efficacement » dans un contexte marqué par le blocage politique. Depuis juillet, le diplomate plaquait pour un durcissement de la position néerlandaise,

allant jusqu'à déclarer « persona non grata » deux ministres israéliens d'extrême droite. Il avait également menacé de pousser à la suspension de l'accord commercial entre l'Union européenne et Israël si ce dernier ne respectait pas ses obligations humanitaires à Gaza. Ses propositions se sont cependant heurtées à l'opposition d'une partie de la coalition au pouvoir. Une démission qui fragilise le gouvernement néerlandais

La démission de Caspar Veldkamp a précipité celle de son parti, le Nouveau contrat social (NSC), qui s'est retiré du gouvernement, accentuant ainsi l'instabilité politique aux Pays-Bas. Le Premier ministre Dick Schoof a regretté ce départ, tout en rappelant la gravité de la situation humani-

taire dans la bande de Gaza. Depuis plusieurs mois, le pays est traversé par une vague de mobilisations en faveur des Palestiniens. Certaines manifestations ont réuni jusqu'à 150 000 personnes, réclamant des sanctions contre Israël et un accès humanitaire élargi.

La décision du ministre s'inscrit dans un contexte international marqué par l'aggravation du conflit. L'ONU a déclaré vendredi l'état de famine à Gaza, estimant que près d'un demi-million de personnes se trouvent dans une situation « catastrophique », tout en attribuant la responsabilité principale de cette crise aux actions de l'État hébreu.

R. I.

DROIT INTERNATIONAL

# La Palestine appelle à prendre au sérieux le mépris de l'entité sioniste

LE PORTE-PAROLE de la présidence palestinienne, Nabil Abu Rudeineh, a de nouveau appelé dimanche la communauté internationale à prendre au sérieux le mépris de l'entité sioniste envers le droit international et les résolutions onusiennes, mettant en garde contre les répercussions dévastatrices de la guerre d'extermination que poursuit l'occupant dans la bande de Gaza, depuis le 7 octobre 2023.

L'occupant sioniste "défie tous les appels de la communauté internationale à arrêter la guerre et à mettre un terme à ses pratiques qui violent toutes les résolutions de la légalité internationale et le droit international, en insistant sur la poursuite de son agression globale contre le peuple palestinien", a écrit Abu Rudeineh dans un communiqué relayé par l'agence de presse Wafa. "Le monde entier doit prendre au

sérieux le mépris de l'occupation envers la légalité et le droit internationaux, et son rejet de la condamnation internationale généralisée, en particulier la position importante et courageuse des Nations Unies, ainsi que de nombreuses déclarations importantes des dirigeants mondiaux, qui confirment que le temps est venu d'agir et de contraindre (l'entité sioniste) à inverser sa politique agressive

avant qu'il ne soit trop tard pour mettre fin à l'agression et arrêter la guerre d'extermination et de famine", a-t-il ajouté. Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 62.686 martyrs et 157.951 blessés, dont une majorité de femmes et d'enfants, ont indiqué dimanche les autorités sanitaires palestiniennes.

R. I.



# SENS D'UNE NOBLE NAISSANCE

Par Cheikh Tahar Badaoui

**1)** De la Société Mecquoise : Des trois points du triangle "la Mecque - Taïf - Médine " : la Mecque malgré sa pauvreté en ressources naturelles, était la plus développée : elle seule, constituait une cité état, dirigée par un conseil de dix chefs héréditaires, avec division des pouvoirs.

Bon caravaniers, les mecquois avaient su obtenir des empires voisins (Iran, Byzance, Abyssinie, sans parler des tribus dont ils traversaient le territoire en transit) l'autorisation de se rendre dans ces pays et de s'y occuper d'import-export. Ils fournissaient aussi des escortes aux étrangers pour traverser les territoires des tribus alliées de l'Arabie. Sans se servir beaucoup de la rédaction par écrit, ils s'intéressaient grandement aux arts et aux lettres : Poésie, éloquence, contes de veillées.

La femme était en général bien traitée : elle avait le droit de posséder des biens à son propre compte ; elle donnait son consentement au mariage, elle pouvait, lors du mariage, contracter le droit de divorce, elle jouissait du droit de se remarier après le divorce ou après le décès de son époux, etc... Toutefois, il y eu bien la pratique d'enterrer vivantes les filles en bas âges, mais c'était le fait de certaines classes, d'un rang social inférieur sur les plan matériel et moral, pratique sauvage contre laquelle le Saint Coran, se souleva énergiquement.

En effet, la Sourate dite «les Abeilles » dispose dans ses versets 57, 58 et 59 : « Et ils assignent à Dieu des filles. -pureté à Lui - et à eux- même, cependant, ce qu'ils désirent. Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit, cependant qu'il suffoque. Il se cache des gens, à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit t-il la garder malgré la honte, ou l'enfuira-t-il dans la terre ? Combien est mauvais leur jugement. ! »). Ainsi, sont blâmés à la fois : l'impiété d'attribuer des enfants à Dieu, l'illogisme de faire de ces enfants des filles (tandis qu'on se souhaite à soi même des garçons), et la criminelle pratique de tuer les filles au berceau. De plus, vient s'ajouter une autre hérésie à savoir : les anges furent longtemps considérés, auprès des idolâtres, comme filles de Dieu.

Du point de vue religieux, l'Arabie était idolâtre, rares ceux qui avaient embrassé des religions monothéistes telles le christianisme ou le judaïsme. Les citoyens mecquois, les plus épanouis, eurent la notion d'un Dieu unique, mais auquel ils firent intercéder des divinités créées de toutes pièces, servant d'intermédiaires entre le Seigneur Tout Puissant et les humains.

D'autre part, et chose assez curieuse, ils ne croyèrent ni à la résurrection, ni à la vie de l'au-delà. Ils eurent conservé le pèlerinage à la Maison sacrée, la ka'bah, édifice élevé par le père des Prophètes Abraham, assisté de son fils aîné Ismaël, Salut Divin Sur Eux.

Mais les deux mille ans qui séparèrent ces arabes du Vénéré Prophète Abraham, firent dégénérer ce pèlerinage en une foire commerciale, une idolâtrie sordide sans la moindre influence sur le comportement individuel, tant social que spirituel.

**2)- NAISSANCE DU PROPHÈTE MOHAMMED, SALUT DIVIN SUR LUI :** C'est dans ce milieu que naquit Mohammed (qu'on écrit à tort Mahomet) Salut Divin Sur Lui, sa noble généalogie remonte à Ismail fils d'Abraham, considéré comme l'ancêtre des arabes El moustâriba. Il est issu des uns et des autres par générations et sélections successives, ce



qui a donné naissance enfin, au plus noble des familles de Qouraych et l'Elu du Très-Haut.

D'après Jâbir Ibn 'Abd Allah, que Dieu agréa leur âme, Le Prophète Salut Divin Sur Lui, dans une description de son rapport aux autres Prophètes, dit un jour, en guise de remerciement au Seigneur : « Ma venue par rapport aux Prophètes précédents, s'illustre par cet exemple : Un homme qui construit une maison et l'achève à la perfection, à l'exception de l'emplacement d'une brique. Puis, à chaque fois que quelqu'un y entre pour contempler cette maison, lui dit : « Belle est cette maison, si ce n'était cet emplacement laissé vide. Je suis donc aux Prophètes, ce qu'est cette brique à l'ensemble de l'édifice. »

De par sa lignée, le Prophète Salut Divin Sur Lui est Mohammed Ibn Abd Allah, Ibn Abdul Moutalib appelé aussi, Chaïbat El Hemd, Ibn Hachim, Ibn Abdou Manaf, appelé aussi Al Moughira, Ibn Qouçay, appelé aussi Zayd, Ibn Kilab, Ibn Mourra, Ibn Ka'b, Ibn Lou'ay, Ibn Ghalib, Ibn Fihir, Ibn Malik, Ibn An-Nadhr, Ibn Moudrika, Ibn Ilyas, Ibn Moudhar, Ibn Nizar, Ibn Ma'd, Ibn 'Adnan.

D'après tous les biographes, l'arbre généalogique du Prophète, Salut Divin Sur Lui, est considéré incontestable jusqu'à cet aïeul appelé 'Adnan. Au-delà, il y a divergences sur la détermination exacte des aïeuls. Toutefois, il est certain qu'Adnan, descend de la progéniture du Prophète Ismaël, lequel est le fils du Patriarche Abraham.

Notre Seigneur le Très Miséricordieux a donc choisi Son Prophète Mohammed de la lignée la plus pure des descendants. Aucune des mauvaises moeurs de l'ère païenne n'est venue souiller cette noble lignée. Notre Prophète confirma cette noblesse par une allocution rapportée d'ailleurs par l'Imam Muslim (Savant du Hadith) que voici : « Parmi les descendants d'Ismaël, Dieu choisit Kinana, puis, (des descendants) de Kinana, Il choisit Qouraych, puis (des descendants) de Qouraych, Il choisit Hachim, puis des banou Hachim, Il me choisit. »

Quant à sa naissance, elle eut lieu le lundi 12 du mois Rabi'Awel, de l'année dite de l'Eléphant, c'est-à-dire de l'année où Abraha, al Achram, mena son expédition afin de détruire le Temple sacré de la Mecque.

En effet, le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, naquit orphelin, après que Son père Abd Allah fut décédé alors que Sa mère était enceinte de Lui depuis deux mois. Son grand père Abdul Moutalib le

prit à sa charge et Lui assura selon la coutume arabe d'alors, une nourrice de la tribu de Sa'd ben Bakr. Cette nourrice est connue sous le nom de Halima bent Abou Dhou'Ayb. Le pays de la tribu Sa'dite subissait une dure période de sécheresse, avant la prise en charge du bébé. Mais, dès que Halima lui donna son sein, la végétation repoussa et les troupeaux reprirent du poids, donc la misère s'en alla à jamais. Quand le Prophète eut cinq ans, Il fut soumis au miracle de l'ouverture de la poitrine. Sa nourrice eut alors peur à cause de cet événement et, de crainte pour le bébé, elle Le remit aussitôt à Sa mère Amina. Sa mère décéda par la suite alors qu'Il n'avait que six ans. Deux ans plus tard, Son grand père Abdul Moutalib, quitta ce bas monde à son tour. L'enfant était donc âgé de huit ans, quand il passa sous la tutelle de son oncle paternel Abou Talib.

Cette noble naissance, eut lieu ainsi qu'il a été vérifié par feu Mahmoud Bachir l'astronome, la matinée du Lundi 9 du mois lunaire Rabi'Awel correspondant au vingtième jour du mois d'Avril 571 de l'ère chrétienne.

Nous pouvons dire avec quelques précisions que notre Vénéré Prophète est né dans la maison d'Abou taleb au sein de la famille de Hachim. La sage femme ayant procédé à l'accouchement s'appelle Ommou Abdou Rahmane, fils de Aouf. Lorsqu'il vint au monde, sa mère dépêcha quelqu'un auprès de son grand père Abdou El Mouttalib, pour lui annoncer la bonne nouvelle. Celui-ci l'accueillit avec joie, et donna au nouveau né le nom de MOHAMMED. A signaler qu'à l'époque, ce nom n'était pas très courant chez les arabes; mais le destin en avait décidé ainsi et, notre Seigneur par Sa miséricorde consigna cette appellation vertueuse dans Ses Livres révélés, notamment la Thora et l'Evangile.

D'autres événements surnaturels qui nécessitent de vastes développements, succédèrent le jour même, à la naissance du Prophète.

**3)- SENS D'UNE NOBLE NAISSANCE :** Le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, ne vint pas à la vie orphelin par simple coïncidence. Il fut privé de l'éducation paternelle et de la tendresse maternelle selon le bon vouloir de la Sagesse divine. Dieu opta, sans doute pour cela, afin de couper court, à des accusations qui reprocheraient au Prophète, de n'avoir fait qu'obéir à des parents ambitieux. Il est tout à fait naturel, à cet égard, de voir qu'un grand père s'occuper de son petit fils, d'autant plus qu'il fût le maître des

notables en général, et en particulier dans sa tribu, et de plus, en sa qualité d'homme, auquel fût destiné l'honneur d'entretenir le Temple sacré de la Mecque et d'accueillir en hôtes, les pèlerins des Lieux saints.

Les dénigreur de l'Islam, ne sauraient recourir à de telles accusations, puisque le Prophète Salut Divin Sur Lui, fût privé de l'éducation de Son père, de Sa mère et de Son grand-père, dès Sa plus tendre enfance, qu'Il passa d'ailleurs, chez les Sa'dites. A cela s'ajoute aussi le fait que Son oncle Abu Talib, qui Le prit à sa charge, mourût sans avoir embrassé l'Islam. De la sorte, on écarterait l'illusion de dire que Son oncle aurait eu un rôle dans la naissance de la vocation de son neveu et que la question serait due à une simple ambition de tribu ou de famille ou de personne.

Le Prophète Salut Divin Sur Lui, grandit donc, orphelin et pauvre, suivant la Sagesse divine pour ne pas être sous l'influence de la fortune et de la notabilité, et aussi pour éviter aux esprits des gens toute équivoque et toute confusion entre la sainteté de la Prophétie nourrie par la Divinité suprême et le rang de notable.

Un autre enseignement à savoir : juste après la prise en charge du Prophète Salut Divin Sur Lui par Sa nourrice Halima, le pays des Banou Sa'd ben Bakr se couvrit de verdure après une grande sécheresse, et les mamelles de la vieille chamelle de Halima se remirent à donner du lait, alors qu'elles étaient à sec.

Ainsi, notre Seigneur le Compatissant, en a -t- Il voulu, par Sagesse. Dieu accorda bonté et générosité à Halima et sa tribu, pour honorer Son futur Prophète. Cela prouve le rang sublime et très élevé dont jouit le Prophète Salut Divin auprès de Son Seigneur, depuis Sa tendre enfance. Et on n'a pas à s'en étonner, d'autant plus que notre religion nous apprend à invoquer Dieu pour une chute de pluie, par le fait de lui rappeler les vertueux d'entre Ses hommes ou les membres de la famille du Prophète Salut Divin Sur Lui.

Que dire alors du Prophète Salut Divin Sur Lui, lui-même qui honora de Sa présence ce pays, touché par la sécheresse ?

Etant donné que tout est dans la Main de Dieu, il ; est alors plus digne auprès de Dieu, que le Messenger Salut Divin Sur Lui, soit à la tête des causes suscitant la générosité divine. Le Prophète Salut Divin Sur Lui, est, à juste titre, une Miséricorde divine envoyée aux hommes, comme l'énonce éloquentement le Saint Coran dans la Sourate dite « Al Anbiya » ou « les Prophètes » Verset 107. : « Et Nous ne T'avons envoyé qu'en Miséricorde pour les Univers ».



IL ÉTAIT ANIMATEUR ET PRODUCTEUR D'ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES

# Décès de Khaled Louma, le chanteur mythique de T34

Le leader mythique et chanteur du groupe Rock T34, Khaled Louma, est décédé, dimanche soir, à l'âge de 71 ans.

Né à Hadjou où il a effectué sa scolarité, Khaled Louma qui était aussi célèbre animateur de la radio chaîne 3, avait créé son groupe lors des années 1970' à la cité universitaire de Ben Aknoun à Alger. Le nom du groupe est tiré du numéro de chambre du campus où logeait les membres du groupe qui devint lors des années 1980', une référence de rock algérien à travers l'album «She Ness».

Le groupe avait débuté sa carrière avec des reprises des chansons anglo-saxonnes avant de changer de cap pour créer des chansons devenues des hymnes pour la jeunesse algérienne notamment «Boualem Elfar», «Jamais doukh» ou «She Ness».

Animateur et producteur d'émissions de variété musicales, Khaled Louma aura également été une des plus belles voix radiophoniques de la Radio algérienne, avec un timbre vocal plein et chaleureux, caractérisé par une présence et une spontanéité à l'antenne inégalables qu'il mettra généreusement au service de la Chaîne 3 de la Radio algérienne durant plus de 40 ans. "Contact", "Balek le rock" ou plus récemment encore, "Vibrato" sont quelques titres d'émissions qu'il a monté en équipe et animées avec dévouement et professionnalisme pour son métier et beaucoup d'amour pour son pays l'Algérie, qu'il aura servi, diront ses collègues à la radio et ses amis artistes "avec amour et un sentiment du devoir accompli".

Le défunt avait passé ces dernières années de sa vie en tant que cachetier à la radio chaîne 3. Ses apparitions publiques étaient devenues rares depuis 2023 en raison de ses ennuis de santé.

Il était marié à l'ancienne journaliste de la



Chaîne 3 Naima Tazir avec laquelle il a eu une fille. Le président de l'Assemblée populaire nationale, M. Brahim Boughali, a exprimé ses condoléances, suite au décès de l'artiste.

M. Boughali a fait part de "sa profonde tristesse et sa compassion à la famille et aux proches du défunt", priant "le Tout Puissant de lui accorder sa miséricorde, d'accueillir sa belle âme en son vaste Paradis et d'apporter à ses proches patience et réconfort". Le ministre de la Communica-

tion, M. Mohamed Meziane a également présenté ses condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille et à l'ensemble des collègues de l'animateur radio et artiste.

"Suite au décès de Khaled Louma, animateur retraité de la Chaîne III de la Radio nationale, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt, à l'ensemble de ses collègues de la corpora-

tion médiatique, ainsi qu'à ses admirateurs dans le paysage culturel et artistique, priant Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir dans Son vaste paradis et de prêter à ses proches patience et réconfort", lit-on dans le message de condoléances.

Il a été inhumé, hier lundi, au Cimetière de Oued Terfa (entre Draria et El Achour), en présence de ses proches, ses amis et plusieurs artistes et hommes de culture.

K. M.

## SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

# Miliana rejoint le registre architectural arabe

LA VIEILLE ville de Miliana dans la wilaya de Aïn Defla vient d'être inscrite au Registre du patrimoine architectural et urbain de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), un nouvel acquis pour l'Algérie dans ses efforts de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel, reconnu désormais à l'échelle régionale et internationale.

Lors de la 10e Réunion régionale de l'Observatoire du patrimoine architectural et urbain, tenue à Beyrouth (Liban) du 28 au 30 juillet dernier, l'Algérie a réalisé "un nouvel acquis dans la sauvegarde et la valorisation de son patrimoine culturel", avec l'inscription de la vieille ville de Miliana (Wilaya d'Aïn Defla) au Registre du patrimoine architectural et urbain de

l'ALECSO, précise la même source.

Cette inscription, ajoute le communiqué, est "le fruit de la vision stratégique du ministère de la Culture et des Arts, axée sur la valorisation et la promotion du patrimoine national à l'échelle mondiale et le renforcement de la place de l'Algérie dans les instances et organisations régionales et internationales".

"Dès sa notification de l'ouverture des candidatures par l'ALECSO pour la période du 25 janvier au 15 avril 2025, le département ministériel s'est empressé de préparer cinq (5) dossiers exhaustifs représentant différentes régions du pays, qui ont été déposés le 10 avril 2025, un délai record reflétant le dynamisme du secteur", souligne la même source, ajoutant que grâce à

ces efforts, "le dossier de la vieille ville de Miliana, classée secteur sauvegardé au niveau national en 2023, a été retenu, en attendant l'approbation des autres dossiers lors de prochaines sessions".

Cette reconnaissance "revêt une dimension particulière, car intervenant dans le cadre du premier appel à candidature lancé par l'Observatoire du patrimoine architectural et urbain depuis son activation", estime le ministère, saluant les efforts des experts algériens mis à contribution.

Cette réalisation reflète aussi la politique du ministère axée sur le travail assidu et la synergie institutionnelle, ajoute le communiqué, rappelant que l'Algérie a contribué à la création de l'Observatoire.

Ce nouvel acquis "vient s'ajouter à toutes

les inscriptions au patrimoine mondial déjà réalisées par le ministère depuis le début de l'année (patrimoine culturel, patrimoine naturel ou éléments du patrimoine immatériel)", preuve s'il en est que "la valorisation du patrimoine culturel national n'est pas une initiative conjoncturelle, mais bel et bien un choix stratégique par lequel le ministère de la Culture et des Arts s'attache à préserver l'identité civilisationnelle de l'Algérie et à mettre en valeur ses apports au façonnement du paysage culturel arabe, régional et mondial, consolidant ainsi sa place d'acteur clé dans la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel", conclut le communiqué.

A. B. / Agence

## FESTIVAL D'HUMOUR À ORAN

# Coup d'envoi de la 1ère édition en hommage à Sirat Boumediène

LA 1ÈME ÉDITION des spectacles d'humour en hommage à l'artiste Sirat Boumediène a été lancée hier, lundi. La manifestation placée sous le slogan « L'été, rassemblons-nous en sécurité », se déroule jusqu'au 29 août à la salle de cinéma Es-Saâda (ex-le Colisée). Plus de soixante artistes venus de tout le pays se succéderont sur scène pour offrir des spectacles gratuits et ouverts aux familles, dans une ambiance conviviale où rires et partage seront à l'honneur, tout en célébrant la mémoire de l'un des grands noms du théâtre et de l'humour algérien.

Plus de soixante artistes issus de différentes wilayas,

telles qu'Oran, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mascara, Mostaganem, Relizane et Alger, participent à cette manifestation culturelle inédite. Les spectacles sont conçus pour être accessibles à tous, offrant aux familles un cadre de divertissement et de rencontres artistiques qui favorise les échanges intergénérationnels.

La programmation se distingue par sa diversité, mêlant performances humoristiques de jeunes talents et créations d'artistes confirmés. Le public aura l'opportunité de découvrir des numéros originaux qui allient humour et authenticité du théâtre algérien, dans un climat de bonne

humeur et de complicité entre les artistes et les spectateurs.

Au-delà de l'aspect divertissant, cette initiative ambitieuse de promouvoir l'art de l'humour à Oran et de soutenir la relève artistique. Les jeunes talents peuvent ainsi côtoyer des artistes expérimentés, apprendre de leur savoir-faire et s'inspirer de leurs parcours. Pour pérenniser cet hommage, chaque édition future portera le nom d'un artiste théâtral ou humoriste, rappelant son apport à la culture nationale et célébrant son héritage artistique.

D'Oran, Brahim Mazi



BOUGHERRA

# La coupe arabe de la FIFA» un autre défi

Éliminée brutalement du CHAN 2025 en quart de finale face au Soudan (1-1, 4 tab à 2), l'Algérie a connu une désillusion prématurée samedi. Cap désormais sur la Coupe Arabe, et Madjid Bougherra a déjà des idées en tête. Car le CHAN s'inscrivait aussi comme une étape de préparation vers la Coupe Arabe de la FIFA 2025, prévue au Qatar du 1er au 18 décembre.



**E**t, après l'élimination, le sélectionneur algérien Madjid Bougherra a profité de l'occasion pour donner quelques indices sur la future liste. « Ce championnat m'a donné l'opportunité de faire un scouting, de voir qui pourrait être susceptible de venir à la Coupe Arabe », a expliqué Bougherra. Le technicien de l'Algérie A' a toutefois promis que la liste comprendra plus de locaux que celle de l'édition 2021, remportée par les Fennecs : « Il y aura beaucoup plus de joueurs (locaux, ndlr) que lors de la dernière Coupe Arabe. Ce ne sera pas toute l'équipe, c'est sûr. »

L'ancien capitaine des Verts a tenu à notamment tenu à féliciter l'attitude de son groupe tout au long du CHAN, qui pourrait valoir un billet pour le Qatar à certains :

« Même les remplaçants qui n'ont pas pu jouer ont été irréprochables. Toujours là, magnifiques dans les séances. Je les remercie. »

Lors de la conférence de presse d'après-match, le coach Bougherra n'a pas caché sa frustration : « Evidemment, je suis déçu. On voulait continuer l'aventure, mais elle s'arrête malheureusement sur une séance de tirs au but. C'est ça, le football. Je n'ai rien à reprocher aux joueurs, ils ont tout donné, pas seulement lors de ce quart de finale, mais tout au long du tournoi. Je suis fier de tout l'effectif, y compris ceux qui n'ont pas eu l'occasion de jouer. »

Pour le sélectionneur, le style de jeu soudanais a considérablement perturbé les plans de l'équipe nationale : « Beaucoup de longs ballons, des attaquants puissants, un bloc compact, et un gros pressing sur les deuxième ballons. Cela compliquait la construction du jeu. »

Malgré l'élimination, Bougherra estime que le parcours de l'équipe reste positif. « C'est dommage que notre chemin s'arrête là, surtout qu'on a eu beaucoup de choses positives durant ce tournoi. On connaît notre parcours : nous sommes restés invaincus dans le jeu, et compte tenu des conditions dans lesquelles cette équipe a été construite, je n'ai aucun reproche à faire aux joueurs. Face au Soudan, nous avons tout tenté, notamment en ajoutant un deuxième attaquant après avoir encaissé le but. Les joueurs ont tout donné, et malheureusement, la décision s'est faite aux tirs au but. Cela fait partie du football. »

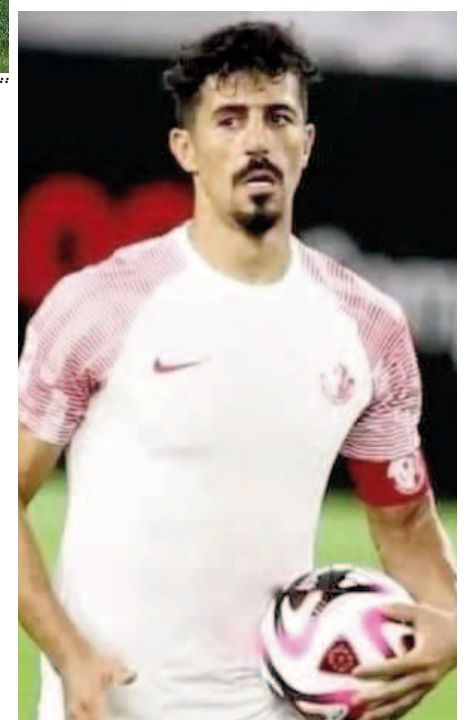
Au-delà de cette élimination, le CHAN a également constitué une étape importante dans la préparation de la prochaine Coupe arabe de la FIFA, prévue à Doha (Qatar)

du 1er au 18 décembre prochain, où l'Algérie défendra son titre.

« Ce rendez-vous africain a été une préparation supplémentaire et un tremplin en vue de la Coupe Arabe. Cela nous a permis d'identifier les joueurs susceptibles d'être retenus. Il y aura sûrement plus de concurrence pour retenir les meilleurs. »

La sélection entamera sa préparation pour la Coupe arabe dès le mois d'octobre, avec probablement de nouveaux renforts dans l'effectif et quelques départs. « La Coupe arabe sera une autre compétition, un autre défi, dans un autre contexte », a conclu Madjid Bougherra.

Si la base des joueurs locaux pourrait encore être sollicitée, la Coupe Arabe 2025 devrait marquer le retour de plusieurs cadres éligibles évoluant ailleurs



## Aït-Nouri Le verdict est tombé

**RAYAN AÏT-NOURI**

a dû quitter ses coéquipiers prématurément samedi lors de la réception de Tottenham Hotspurs par Manchester City (défaite 0-2). L'Algérien a contracté une blessure au niveau de la cheville. Et, comme on le craignait, il risque grandement de manquer le stage de septembre avec l'équipe nationale. En effet, selon des échos en provenance d'Angleterre, Aït-Nouri devrait être indisponible pour trois semaines. Ainsi, il manquerait le déplacement chez Brighton & Hove Albion le 31 août prochain en Premier League. Après, il y aura la trêve internationale. Les Verts vont affronter le Botswana au stade Hocine Aït-Ahmed (Tizi Ouzou) le 04 septembre avant de se rendre chez la Guinée pour la défil quatre jours plus tard dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026. Ces deux duels devraient se jouer sans Aït-Nouri si l'on se tient à la durée estimée de son absence. Est-ce que Vladimir Petkovic va le mettre dans sa liste, attendue jeudi prochain, et voir comment il va se remettre ? Le dispensera-t-il carrément ? Cela reste à voir. Dans tous les cas, le sélectionneur devra se tenir prêt à composer sans le Citizen. Il n'est pas conseillé de prendre de risque avec lui. Une rechute pourrait mettre son statut chez les Skyblues en péril car il a besoin de jouer pour sécuriser sa place. Surtout en début de saison.

en Afrique et dans le Golfe, dont Riyad Mahrez, Youcef Belaili, Baghdad Bounedjah ou encore Yassine Benzia. Autant de noms qui promettent une concurrence féroce pour figurer dans la liste finale.

Les révélations du CHAN devront donc hausser encore leur niveau pour espérer conserver leur place. Concernant le calendrier, Bougherra a confirmé qu'il n'y aura pas de stage en septembre : « On commencera en octobre. En novembre, on aura deux dates pour se concentrer sur la Coupe Arabe, qui sera une autre compétition, un autre niveau, un autre environnement. » En attendant décembre, les cartes semblent redistribuées. Et une chose est sûre : la bataille pour une place en sélection sera plus disputée que jamais.



LIGUE 1 MOBILIS

# Le big derby USMA-MCA le 31 août



**M**aintenant que les joueurs de l'EN A' sont libres de tout engagement après leur sortie en CHAN, la LFP en profite pour lever le voile sur le programme complet de la 2e journée de la Ligue 1 Mobilis. Contrairement au 1er round de la Ligue 1, qui s'est joué sans deux grandes affiches (MC Alger-CR Belouizdad et USM Alger-JS Kabylie), la prochaine étape de la compétition verra le déroulement de l'ensemble des rendez-vous inscrits sur la feuille de route de la LFP. Le grand derby de la capitale ente les algérois de l'USMA et du MCA, détenteurs respectivement de Dame Coupe et du championnat de L1, aura lieu le 31 de ce mois. L'autre derby de la journée devant opposer le Chabab de Belouizdad, finaliste malheureux de la précédente édition de la coupe d'Algérie, et le

Paradou AC, auteur d'un début raté en concédant un nul blanc face à l'ASO Chlef (0-0), est programmé la veille, le 30 de ce mois.

L'instance de Mohamed-Amine Mesloug ne précise pas, cependant, les infrastructures devant accueillir ces grandes affiches du ballon rond local.

Le reste des matches se disputera selon le calendrier suivant : MB Rouissat-MC El Bayadh, ES Sétif-JS Saoura, Olympique Akbou-MC Oran (29 août), ASO Chlef-USM Khenchela, ES Mostaganem-CS Constantine (30 août) et ES Ben Aknoun-JS Kabylie (31 août).

L'USMA ne recevra pas aux Eucalyptus Alors que la direction de l'USM Alger a émis le souhait de recevoir ses adversaires au stade des Eucalyptus Mouloud- Zerrou-

ki, l'on vient d'apprendre que ce stade n'a pas été homologué pour abriter des rencontres de la Ligue 1 Mobilis. En effet, la commission d'homologation des stades, et lors de sa visite effectuée ce matin au stade des Eucalyptus Mouloud- Zerrouki, a émis des réserves sur certaines parties du stade et qui doivent être levées pour permettre à l'USMA d'y évoluer.

Récemment, et comme annoncé par Compétition, la direction du club a formulé une demande à la Ligue afin de recevoir ses adversaires en début de la nouvelle saison au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda ou bien au nouveau stade des Eucalyptus Mouloud- Zerrouki.

En attendant la réouverture du 5-Juillet et Nelson-Mandela à partir du mois de novembre ou décembre.

JSK

## El-Melali relancé

**EL-MELALI** est aussi convoité par le MCA, mais les dirigeants de la JSK seraient prêts à faire un effort pour parvenir à un accord avec lui. Contrairement à Ferhat qui n'a pas joué beaucoup de matchs lors de l'exercice écoulé, El-Melali jouait régulièrement. Il aurait été libéré par les responsables d'Angers pour des raisons disciplinaires et malgré son talent, il n'a reçu aucune offre d'un club français en cette intersaison. Son agent l'aurait proposé pour des clubs allemands et grecs, mais faute d'offre concrète, il pourrait retrouver le championnat algérien à partir de la saison à venir. Il s'est montré jusque-là gourmand, mais pour ne pas se retrouver sans club, il sera dans l'obligation de faire des concessions sur le plan financier. Après son départ d'Angers, il voulait signer soit en Europe ou dans l'un des pays du Golfe, mais faute d'offre, il a accepté de négocier avec la JSK et le MCA. Évidemment, il est difficile pour ces deux clubs de satisfaire ses prétentions financières, mais il serait ouvert aux négociations. sur le plan sportif il est irréprochable. Il était parmi les meilleurs joueurs à son poste lorsqu'il portait le maillot du Paradou AC, ce qui lui avait permis de décrocher un contrat à l'étranger. Il a beaucoup gagné en expérience et c'est pour cela que les dirigeants de la JSK tiennent toujours à lui. L'entraîneur Zinnbauer a réclamé le recrutement de bons ailiers capables d'alimenter Mahious en bons ballons et El-Mellali répond au profil que recherche le coach allemand. Les responsables de la JSK qui avaient exploré plusieurs pistes au mois de juillet dernier lui avaient fait une proposition intéressante, mais en plus d'un



salaires stratosphériques, il avait exigé une prime de signature. Cela les avait refroidis un petit peu, mais ils ont décidé de tenter de nouveau leur chance en réactivant sa piste à quelques jours de la clôture du marché des transferts. Il est à l'arrêt depuis le mois de juin dernier, mais avec une bonne préparation, il pourra retrouver son meilleur niveau en quelques jours seulement. Malgré tout ce qu'on dit sur lui, El-Melali reste une valeur sûre. Après toutes les mésaventures vécues en France, il aurait beaucoup mûri et il aurait décidé de faire des sacrifices afin de ne pas passer à côté d'une grande carrière.



### CYCLISME

Participation simultanée d'une équipe professionnelle algérienne à deux prestigieux tours européens

**POUR** la première fois, une équipe professionnelle algérienne de cyclisme relevant du Groupe "Madar" participe simultanément à deux prestigieux tours cyclistes européens, indique samedi un communiqué de ce Groupe. Il s'agit de l'équipe "Madar Pro Cycling Team", considérée comme "leader incontestable du cyclisme africain en 2025 et déjà sacrée meilleure équipe continentale en 2024", précise la même source. L'équipe est engagée actuellement dans le "Tour Bitwa Warszawska (Pologne) qui se déroule du 20 au 24 août en cours et "Baltic Chain Tour (Lettonie et Estonie) du 21 au 24 du même mois. Cette double participation "ne se limite pas à une présence symbolique", car "Madar Pro Cycling Team" affiche de "grandes ambitions en visant le Top 10 face aux meilleures formations européennes. Les résultats des premières étapes de ces tours témoignent déjà de ce niveau : au Baltic Chain Tour, Youcef Reguigui s'est classé 5ème et au Tour Bitwa Warszawska, Emile Van Niekrek, athlète sud-africain de l'équipe, s'est offert une remarquable 3ème place, alors que Yacine Hamza a pris la 6ème place et Hamza Amari s'est classé 8ème", note la même source. Ces performances "confirment les ambitions de cette jeune et brillante équipe algérienne, déjà référence sur le continent africain, et qui s'impose désormais sur la scène européenne", ajoute le communiqué du Groupe "Madar".

### FAF :

Lancement de la formation du 2e groupe pour la licence CAF



**DANS** un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF), l'instance fédérale annonce qu'« Une nouvelle session de formation en vue de l'obtention de la licence d'entraîneur CAF A a débuté dimanche au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipaza), au profit des stagiaires du deuxième groupe. » De plus, la FAF indique que « La cérémonie d'ouverture de cette rencontre, inscrite au programme de la saison 2025-2026, a été présidée par le Directeur technique national, Ali Moucer, qui a présenté un exposé introductif sur les principaux axes de ce premier module, en présence du chef du département de formation, Karim Kaced. » Le même communiqué précise que « Ce premier module combine des cours théoriques et des ateliers pratiques, encadrés par le DTN ainsi que par des formateurs affiliés à la Confédération africaine de football. » La FAF conclut en indiquant que « La session regroupe 25 stagiaires et se poursuivra jusqu'au 28 août 2025. »



# Six tendances technologiques 2025 qui transforment le rôle des DSI

*Plus que jamais, les DSI sont au cœur de la mutation numérique. IA performante, infrastructures hybrides et rationalisation logicielle deviennent les leviers incontournables d'une stratégie IT agile et résiliente face aux bouleversements technologiques à venir. Un nouveau rapport Insight fait le point sur ces tendances Tech clés en 2025 et sur comment les appréhender.*



**L**a révolution numérique s'accélère et les DSI doivent plus que jamais être à l'avant-garde. Le dernier rapport d'Insight met ainsi en lumière six tendances technologiques qui redessinent le paysage digital des entreprises. De l'IA qui repousse ses limites à la 5G privée qui révolutionne la connectivité d'entreprise, Insight identifie 6 innovations qui façonneront les prochains mois, influenceront les enjeux de compétitivité et forment une sorte de feuille de route stratégique pour garder le cap de la modernisation en 2025.

**L'évolution des modèles d'IA : vers une intelligence plus agile et intégrée**  
Le lancement de DeepSeek et les avancées en IA générative qui se multiplient ces dernières semaines (Operator, Deep Research, Grok 3) démontrent que l'intelligence artificielle ne se limite plus à de simples applications expérimentales. Les modèles IA évoluent pour offrir des capacités de raisonnement avancé, des performances accrues, une latence réduite mais aussi une efficacité énergétique optimisée grâce à des processeurs spécialisés tels que les LPU. Par ailleurs, l'orchestration multi-agents et l'intégration avec la RPA permettent de repenser l'automatisation des processus, tout en plaçant la durabilité au cœur des préoccupations technologiques. Insight invite les DSI à investir dans la formation à l'IA, intégrer l'IA dans leurs opérations et collaborer avec des experts. Il est également crucial d'assurer la qualité des données et d'adopter des pratiques éthiques pour garantir la transparence et renforcer la confiance des parties prenantes.

**Sécurité à l'ère de l'IA : nouvelle ère pour la protection des données**  
L'essor fulgurant de l'IA s'accompagne de menaces inédites. Les cyberattaques deviennent plus sophistiquées, exploitant notamment l'injection de prompts et la manipulation de données. Les DSI doivent repenser leurs défenses en s'appuyant sur des référentiels comme l'OWASP Top 10 for LLM pour créer un bouclier digital à la hauteur des enjeux. Pour aborder l'aspect critique de la sécurité de l'IA, Insight encourage les DSI à ne plus tarder à évaluer leurs contrôles existants, planifier et concevoir des projets de sécurité réalisables, puis les mettre en œuvre. Et elle rappelle que la gestion continue des opérations de sécurité, éventuellement via des services managés, est essentielle pour assurer des performances optimales.

**Le cloud hybride : l'alliance stratégique entre agilité et contrôle**

En conjuguant les forces du cloud public et privé, le cloud hybride s'impose comme la solution d'excellence pour les entreprises modernes. Cette approche offre l'agilité nécessaire au déploiement des applications d'IA tout en garantissant un contrôle optimal des ressources et une sécurité renforcée. Les fournisseurs IT traditionnels ont radicalement transformé leur offre en intégrant le cloud hybride. Initialement sceptiques, des acteurs tels que HPE, Dell et Lenovo ont adapté leurs solutions on-premise pour offrir la flexibilité nécessaire au déploiement massif de l'IA, en assurant des performances élevées, une faible latence et une protection renforcée des données. Cette transformation a conduit à l'émergence de modèles « as-a-service » qui permettent d'expérimenter en cloud public avant de passer à une exploitation hybride, comme le montrent des exemples dans le secteur de la distribution. Pour réussir cette transition, il est essentiel de mettre en place une stratégie cloud solide, axée sur la sécurité, l'optimisation des ressources et l'automatisation. Avant d'adopter des solutions de Cloud hybride, les organisations doivent élaborer une stratégie Cloud complète, prioriser la sécurité et la conformité, et optimiser le placement des charges de travail. Favoriser la communication interne et tirer parti de l'automatisation sont également cruciaux pour assurer une mise en œuvre réussie et efficace.

**Informatique spatiale : réinventer l'expérience numérique**  
Longtemps cantonnée aux secteurs du divertissement, l'informatique spatiale se positionne désormais comme une technologie à fort potentiel pour transformer les environnements professionnels. Bien qu'encore méconnue de certains, son attractivité ne laisse pas indifférent les grands acteurs du secteur IT, tels qu'Apple et Meta, qui investissent massivement dans ce domaine. Inventée en 2003 par Simon Greenwold du MIT, cette technologie – souvent assimilée à la réalité virtuelle ou augmentée – offre une richesse d'interactions bien plus vaste. En fusionnant RA, RV et RM, l'informatique spatiale redéfinit les paradigmes opérationnels. Elle séduit aujourd'hui grâce à des applications concrètes en formation, maintenance industrielle et santé, avec des usages allant de la simulation via des jumeaux numériques à l'assistance pour les personnes malvoyantes. Son marché, prévu pour tripler en quelques années, atteste de son potentiel transformateur, même si un faible taux d'investissement actuel dans les entreprises reflète un frein

managérial plutôt qu'une réticence technologique. En s'appuyant sur l'IA, l'IoT, les mégadonnées et la robotique, l'informatique spatiale dynamise des environnements immersifs et interactifs, ouvrant la voie à une nouvelle ère d'innovation et d'optimisation des processus métier. Pour en tirer parti, Insight encourage les DSI à investir autant dans la technologie que les personnes, de promouvoir l'innovation et de personnaliser les applications. Intégrer les systèmes existants et se concentrer sur l'expérience utilisateur sont également essentiels pour maximiser l'efficacité et la simplicité des applications de l'informatique spatiale en entreprise.

**Connectivité privée 5G : une révolution sur mesure**  
La 5G privée répond aux besoins critiques des entreprises en matière de connectivité à travers une approche « sur mesure ». Ultra-rapide et ultra-sécurisée, elle permet de connecter un nombre croissant d'appareils IoT tout en garantissant une latence minimale. Pour les DSI, l'adoption d'un réseau privé 5G signifie également une maîtrise renforcée des flux de données et une meilleure protection des informations sensibles, tout en favorisant l'innovation sur des territoires parfois mal desservis par les réseaux classiques. Pour tirer pleinement parti de la 5G privée, les organisations doivent commencer par analyser leurs besoins et anticiper les évolutions du réseau. Selon Insight, elles doivent ensuite investir dans une infrastructure adaptée – équipements 5G, technologies avancées et dispositifs IoT – et encourager une collaboration étroite entre IT et OT pour une intégration optimale. La sécurité demeure prioritaire : il faut instaurer des protocoles robustes, maintenir les systèmes à jour et former les équipes. Enfin, s'associer à des fournisseurs expérimentés garantit un déploiement réussi et évolutif dans un environnement numérique en perpétuelle mutation.

**Rationalisation des logiciels : pour gagner en efficacité**  
Face à la prolifération des applications et au phénomène de « shadow IT », la rationalisation des logiciels est devenue une priorité stratégique pour les entreprises. En simplifiant le portefeuille applicatif, les DSI peuvent réduire les coûts liés aux licences, améliorer la sécurité et favoriser une meilleure adéquation entre les outils utilisés et les objectifs métiers. Cette approche permet de recentrer les investissements sur des solutions véritablement efficaces et adaptées, tout en facilitant la

gouvernance informatique et en stimulant l'innovation interne. Pour réussir la rationalisation des logiciels, les entreprises doivent d'abord définir leurs objectifs globaux et spécifiques au SaaS, en identifiant les priorités telles que la réduction des coûts et l'amélioration de l'efficacité. Ensuite, il est essentiel d'analyser et de recenser les logiciels en usage, d'en évaluer la valeur sur des critères fonctionnels, techniques et de sécurité, puis de concevoir des plans d'action pour consolider, remplacer ou éliminer les applications redondantes. Enfin, une gouvernance et un suivi continus garantissent l'alignement permanent des logiciels avec les objectifs stratégiques de l'entreprise. En 2025, les DSI devront ainsi plus que jamais être des architectes du changement. Ces six tendances constituent autant d'opportunités pour transformer les défis digitaux en avantages concurrentiels. Elles invitent à une approche proactive. Pour Insight, c'est en combinant ces 6 innovations technologiques et une nécessaire rigueur opérationnelle que les organisations pourront non seulement anticiper les évolutions du marché, mais également se positionner en leaders dans un paysage numérique en pleine mutation.

## Seagate veut acquérir Intevac, un pari très stratégique



**SEAGATE** annonce son intention d'acquérir Intevac, spécialiste des systèmes de traitement par dépôt de films minces utilisés dans la fabrication des disques durs. Cette opération 100 % en numéraire, évaluée à environ 119 millions de dollars, doit aider Seagate à mieux maîtriser sa chaîne de production pour gagner en compétitivité. Tout comme la bande, le disque dur aussi fait de la résistance. En pleine transformation depuis l'arrivée du SSD, les disques durs continuent de représenter une solution économique, efficace et finalement peu énergivore (un disque qui ne tourne pas ne consomme rien) pour le stockage de très grandes quantités de données semi-froides. Et avec des innovations comme HAMR (Heat-Assisted Magnetic Recording) qui augmentent leur densité de stockage, ils continuent de trouver leur place, notamment dans les infrastructures cloud. Fondée en 1991, Intevac conçoit des systèmes essentiels à la fabrication et à l'amélioration des disques durs, notamment grâce à sa technologie HAMR qui optimise la densité et la performance de stockage. En acquérant ce fournisseur de technologie clé, Seagate va disposer d'un plus grand contrôle sur toute la chaîne de fabrication des disques et pouvoir se montrer plus compétitif face à ses principaux concurrents que sont WD et Toshiba. Dans le cadre de cette transaction, les actionnaires d'Intevac recevront 4,00 dollars par action, auxquels s'ajoutent un dividende spécial unique de 0,052 dollar et un dividende trimestriel régulier de 0,05 dollar par action. Ce dispositif, représentant une prime de 45 % par rapport au cours de clôture de 2,83 dollars du 11 décembre 2024 et de 21 % par rapport à celui de 3,38 dollars enregistré le 12 février 2025, illustre la valeur assurée de l'opération. La procédure prévoit une offre publique de rachat ciblant initialement plus de 50 % des actions d'Intevac, suivie d'une fusion pour acquérir le solde des titres, le tout sous réserve des conditions habituelles. L'accord a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration d'Intevac et soutenu par ses deux principaux actionnaires, représentant ensemble environ 22 % du capital.



# Apple et Anthropic vont construire une plateforme IA dédiée au codage



Le géant américain établit un nouveau partenariat avec Anthropic. Ensemble, ils vont créer un produit utilisant l'IA pour coder.

Dans le domaine des grandes intelligences artificielles, Anthropic occupe une place particulière en tant qu'acteur relativement plus petit que ses concurrents, mais produisant un des meilleurs produits du secteur avec Claude. Et l'on peut voir aujourd'hui encore une illustration de son importance dans cet écosystème, avec l'annonce d'une collaboration avec Apple.

## Apple et Anthropic partenaires

Si Apple n'a pas encore produit par elle-même des modèles de langage performants, contrairement à un Google, elle forge par contre des liens avec les meilleurs du secteur. C'est ce que l'on a déjà vu avec l'intégration des outils de ChatGPT au sein de l'iPhone. Mais ça n'est qu'un début.

En effet, comme l'affirme Bloomberg, Apple a aussi établi des ponts avec Anthropic.

Ensemble, ils vont mettre en place une plateforme logicielle utilisant l'IA générative afin d'assister les développeurs dans l'écriture, la correction et le test de code. Claude, l'IA coqueluche des codeurs

Cette plateforme est une mise à jour de l'outil d'Apple Xcode, utilisant le modèle Claude Sonnet.

Celle-ci va être déployée en interne à destination des employés de la firme de Cupertino. Aucune décision n'a été prise à cette heure quant à une éventuelle sortie publique.

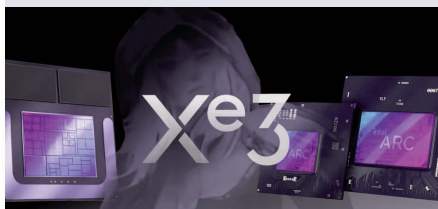
Il n'est pas étonnant que l'IA soit vue par un géant comme Apple comme un assistant de qualité pour coder. Chez un concurrent comme Microsoft, selon le patron Satya Nadella, 30% du code écrit au sein des équipes serait en fait déjà généré par l'intelligence artificielle.

Et dans ce secteur, Apple a bien choisi son partenaire.



Les derniers modèles Claude d'Anthropic font en effet partie des outils IA les plus populaires parmi les développeurs pour effectuer des tâches de codage.

## La troisième génération de GPU Intel parvient au stade de pré-validation



INTEL progresse dans la conception des cartes graphiques Celestial : l'essentiel des fonctionnalités est en place, la production « test » est imminente. Après des années d'absence, Intel a tenté un retour dans le monde de la carte graphique dédiée avec sa gamme ARC Alchemist en 2022. Un retour pas aussi fracassant qu'attendu par certains, mais qui ne décourage pas la firme. L'année dernière, la deuxième génération de GPU ARC – Battlemage – nous est parvenue et si le calendrier initialement présenté par Intel n'est pas respecté, le travail se poursuit. La troisième génération, Celestial, arrive...

La conception des cœurs Xe3 achevée. En effet, ce n'est qu'en décembre dernier, juste avant les fêtes de fin d'année, que

nous avons reçu la première carte ARC de seconde génération, un modèle B580 Limited Edition signé Intel. Un temps prévue pour « courant 2023 », cette seconde génération a donc une bonne année de retard. Elle a logiquement entraîné un autre retard, sur la troisième génération ARC cette fois et, plus ou moins au moment de recevoir la B580 Limited Edition, nous évoquons les progrès réalisés par Intel sur la conception des GPU Xe3 « Celestial ». C'est Tom Petersen, l'un des principaux communicants d'Intel pour la partie graphique, qui revenait sur la question en expliquant que « les équipes logicielles ont donc beaucoup de travail à faire sur Xe3 [...] les équipes matérielles sont sur la prochaine étape. C'est notre cadence, nous devons continuer » avant de préciser que la partie matérielle des cœurs Xe3 est « pratiquement prête ».

## Prochaine étape : validation de la production

Un « pratiquement prête » confirmé aujourd'hui, plusieurs mois après cette première annonce de Tom Petersen, par nos confrères de TechPowerUp qui citent un informateur bien connu sur X.com, Haze2K1. À travers son compte X.com, l'intéressé partage un extrait des étapes les

plus importantes conduites par Intel sur cette troisième génération. Il ressort qu'un modèle pré-silicium de Xe3 est actuellement utilisé par Intel pour définir tout ce qui est fréquence de fonctionnement et consommation d'énergie. Cette plateforme de validation permet de démarrer le travail de test sur la nouvelle architecture alors que la production n'a pas encore débuté. Non seulement ce commentaire vient confirmer les propos exprimés par Tom Petersen courant décembre, mais il souligne aussi les progrès réalisés par Intel dont les ingénieurs doivent maintenant se tourner vers d'autres domaines d'optimisation en attendant les premiers retours de production. Ils seront alors en mesure de procéder aux essais réels avant le lancement de la production en volume qui pourrait démarrer au cours du premier semestre 2026.

## YouTube dévoile une pluie de nouveautés sur son interface pour TV connectée

A TOUS ceux qui utilisent YouTube sur leur Smart TV (ou depuis une box ou une console de jeux vidéo), Google propose

une pluie de nouveautés visant à optimiser l'expérience générale.

Quelques jours seulement après avoir célébré son vingtième anniversaire, via la désormais célèbre vidéo « Me at the zoo », YouTube fait peau neuve aujourd'hui en ce qui concerne sa déclinaison TV.

Outre nos ordinateurs, smartphones et tablettes, la plateforme de Google occupe en effet une place importante sur nos précieuses Smart TV. De nouvelles « shelves » pour une meilleure organisation des contenus

Aussi, avec cette nouvelle mise à jour, Google décide de réviser en profondeur l'expérience YouTube sur nos téléviseurs. Pour le géant américain, il s'agit de proposer des nouveautés visant à simplifier la navigation générale, et afficher un contenu toujours plus accessible et pertinent au spectateur.

Parmi les nouveautés, un éventail d'étagères, qui permettent d'organiser les contenus en fonction de divers critères. On peut notamment accéder aisément aux dernières recherches, réécouter ses morceaux favoris, accéder aux chaînes les plus populaires, mais aussi à celles plébiscitées par l'utilisateur, sans oublier un onglet dédié aux performances live et autres covers.



Selon une étude, la solitude augmente le risque de mortalité de 26% !



**PERSONNE** n'aime se sentir seul, et certaines recherches récentes suggèrent que la douleur de l'isolement n'est pas seulement un problème psychologique mais a aussi des répercussions sur la santé physique. Selon les scientifiques, la solitude est plus meurtrière que l'obésité et devrait être considérée comme un risque majeur pour la santé publique. En effet, la solitude augmente le risque de mortalité d'une personne de 26 pour cent.

En 1980, un avion a atterri en toute sécurité, mais tous les passagers à l'intérieur étaient morts lorsqu'on a ouvert les portes de l'appareil !



**LE VOL 163** de la compagnie Saudia Arabian Airlines a décollé le 19 Août 1980, et peu de temps après le décollage, un incendie a éclaté dans l'avion ce qui a obligé l'équipage de faire demi-tour à l'aéroport de Ryad d'où ils viennent de décoller. Ils ont réussi à faire atterrir l'avion en toute sécurité, cependant, le commandant de bord a pris une décision étonnante, en effet, au lieu de faire un freinage d'urgence, il a continué à rouler le long de la piste d'atterrissage, pour enfin arrêter l'avion après 6 minutes que s'il a fait un freinage d'urgence. Quand les services de secours se sont précipités pour évacuer les passagers, tout l'intérieur de l'avion a pris feu et aucune personne à bord de l'appareil n'a survécu. Selon les experts, c'est la décision du commandant de bord qui a causé la mort de toutes les personnes à bord de l'avion (287 passagers et 14 membres d'équipage).

## LE SAVIEZ VOUS

J Indépendant



*La police tchèque tente désespérément de mettre la main sur une voiture de course conçue exclusivement pour la piste. Son propriétaire circule sur l'autoroute depuis six ans sans être arrêté.*

## Une voiture de course illégale sillonne les autoroutes tchèques depuis six ans, la police reste impuissante

culant récemment sur les réseaux sociaux la montrent filant à toute allure sur l'autoroute D4, au sud-ouest de Prague.

**Un jeu du chat et de la souris avec la police**  
On dit qu'il s'agit d'un coup monté minutieusement orchestré, mais le coupable est toujours en fuite, comme lors des précédents incidents de 2019 et 2022. Le conducteur porte un casque et est donc méconnaissable. La police essaye tant bien que mal de l'arrêter en flagrant délit. Ce n'est pas le seul problème pour les autorités tchèques: le véhicule semble ne pas être immatriculé, non assuré et sans vignette autoroutière valide.

**Pas une F1, mais une Ferrari puissante**  
La police tente actuellement d'obtenir plus d'informations grâce aux plaques d'immatriculation des véhicules d'assistance. Les images ont été publiées sur la chaîne YouTube "TrackZone". Bien que la voiture ressemble à une Formule 1, il s'agit en réalité d'une Dallara de course de la catégorie GP2, aujourd'hui appelée Formule 2.



Sous le capot se cache un puissant V8 Ferrari de 4 litres, développant plus de 600 chevaux et une vitesse de pointe de plus de 300 km/h. Dans la vidéo ci-dessus, la puissance brute du véhicule est à la fois visible et audible. Amendes et peine de prison  
Si le contrevenant est arrêté, il risque une amende salée,

voire une peine de prison. Conduire sans assurance entraîne une amende pouvant aller jusqu'à la mise en fourrière du véhicule. Si l'on additionne toutes les infractions, l'amende potentielle s'élève à plus de 80.000 couronnes tchèques, soit plus de 3.000 euros. S'il est prouvé qu'il s'agissait d'un véhicule illégal, une peine de deux ans de prison pourrait même être prononcée. Pourtant, cela semble très peu probable actuellement. Le pilote, désormais surnommé le "Fantôme de Formule 2", a réussi à échapper à la police à maintes reprises.

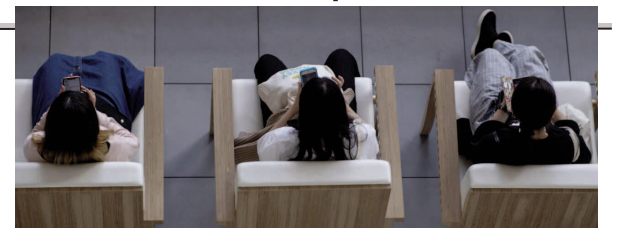
## Cette ville veut limiter à deux heures l'utilisation des smartphones

**PAS PLUS** de deux heures d'écran par jour: une municipalité japonaise a annoncé cette semaine souhaiter limiter l'utilisation des téléphones portables hors du temps de travail ou d'étude. Cette limite, qui sera recommandée pour tous les habitants de la ville de Toyoake, dans le centre du Japon, ne sera pas contraignante et ne fera l'objet d'aucune pénalité en cas de dépassement, selon la version actuelle du projet porté par la mairie. Cette proposition vise "à empêcher l'utilisation excessive d'appareils provoquant des problèmes de santé physique et mentale (...) notamment des troubles du sommeil", a défendu le maire Masafumi Koki dans un communiqué diffusé vendredi. Le texte invite aussi les élèves des écoles élémentaires à ne pas toucher à leur smartphone après 21 heures, et après 22 heures pour leurs camarades des classes supérieures. La mesure a suscité l'opposition sur les réseaux sociaux, certains internautes

mettant en avant son caractère irréaliste. "Je comprends leur intention, mais une limite de deux heures est impossible", écrit ainsi un utilisateur sur le réseau social X. "En deux heures, je ne peux même pas lire un livre ou regarder un film" sur mon téléphone, se plaint un autre internaute. D'autres ont affirmé qu'une telle décision devait revenir aux familles, et à elles seules.

### Le maire rassure

Face au tollé, le maire a tenu vendredi à préciser que cette limite de deux heures n'était pas obligatoire, et que le texte soulignait "que les téléphones portables (étaient) utiles et indispensables" au quotidien. La mesure doit être examinée la semaine prochaine. En cas d'adoption, elle entrera en vigueur en octobre. En 2020, la région de Kagawa, dans l'ouest du pays, avait



pris une décision inédite en appelant les enfants à ne pas passer plus d'une heure par jour sur les jeux vidéo pendant la semaine, et pas plus d'une heure et demie le week-end. Elle encourageait aussi à interdire aux enfants de 12 à 15 ans d'utiliser leurs smartphones après 21 heures - et après 22 heures pour les adolescents de 15 à 18 ans. Les jeunes Japonais passent en moyenne un peu plus de cinq heures par jour sur internet pendant la semaine, selon une étude publiée en mars par l'Agence des enfants et des familles, un organisme public.



# Incendies en Europe: 2025 est déjà une année record, avec plus d'un million d'hectares brûlés

En moins de huit mois, les feux de forêt ont ravagé plus de 1 million d'hectares dans l'Union européenne, un triste record surpassant celui de 2017. L'Espagne et le Portugal sont les plus durement touchés, tandis que le bilan humain s'élève déjà à 10 morts.



Les incendies ont déjà ravagé plus d'un million d'hectares (10.000 km<sup>2</sup>) dans l'Union européenne depuis le début de 2025, une année d'ores et déjà record, alors que plusieurs feux continuent de sévir particulièrement en Espagne et au Portugal. Le bilan atteignait précisément 1 015 731 hectares brûlés jeudi à la mi-journée, une superficie plus grande que la Corse, dépassant en moins de huit mois le précédent record de 988 524 hectares sur l'ensemble de l'année 2017. En plus de ce tableau global, calculé par l'AFP à partir des estimations par pays fournies par le système européen d'information sur les feux de forêt (EFFIS), quatre pays de l'Union européenne ont eux aussi déjà battu leur record annuel depuis

vingt ans de relevés : l'Espagne, Chypre, l'Allemagne et la Slovaquie. En proie à de nombreux feux dans l'ouest du pays, ayant fait quatre morts, l'Espagne est de loin le pays de l'Union européenne le plus touché par les incendies, avec plus de 400.000 hectares (4.000 km<sup>2</sup>) partis en fumée, soit près de 40% des surfaces brûlées dans l'UE cette année. Quant au Portugal, il conserve son record de 563.530 hectares brûlés en 2017 (le maximum pour un pays de l'UE), mais il n'avait jamais atteint, à la date du 21 août, une telle superficie calcinée. Les flammes ont déjà ravagé plus de 274.000 ha de forêt portugaise, causant la mort de trois personnes. En 2017, les incendies avaient causé 119 décès dans le pays.

Derrière les deux pays ibériques, suit la Roumanie, avec 126 000 hectares brûlés. En France, 35 600 hectares de forêt ont été réduits en cendres, notamment dans l'Aude ravagée par un gigantesque incendie début août.

## UN BILAN HUMAIN ENCORE PROVISOIRE

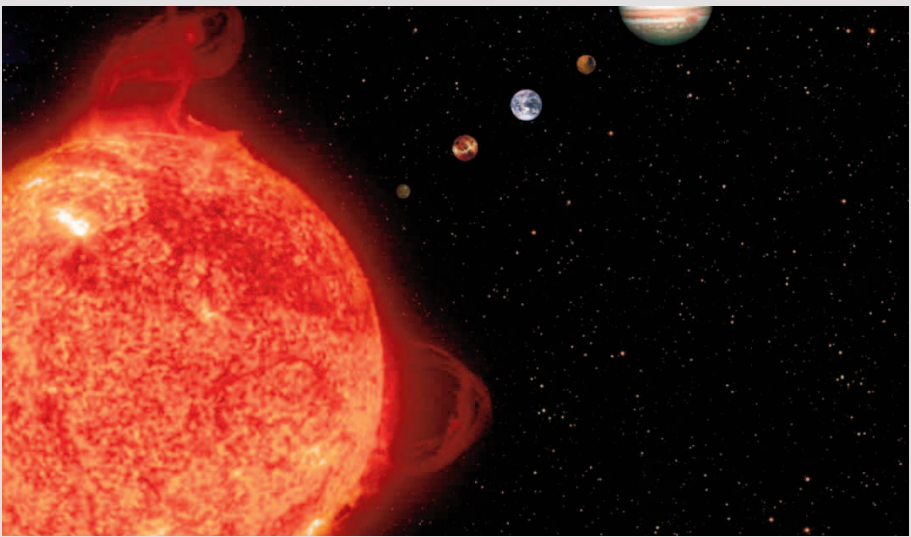
Hors UE, le Royaume-Uni connaît également déjà une année record, après des incendies au printemps, lors d'une vague de chaleur précoce, ainsi que dans le nord de l'Ecosse fin juin. Dans les Balkans, la Serbie enregistre aussi sa pire année depuis le début des relevés. Ces estimations d'EFFIS, un indicateur de l'observatoire européen Copernicus, pren-

nent uniquement en compte les incendies ayant brûlé au moins 30 hectares. Entre début janvier et le 19 août, les feux de forêt dans 22 des 27 pays de l'UE avaient émis 35 mégatonnes de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), un niveau inédit à ce stade de l'année, selon EFFIS, laissant présager un dépassement du record annuel de 41 mégatonnes établi en 2017.

Cette année là, les incendies avaient tué plus de 200 personnes dans l'UE, notamment au Portugal, en Italie, en Espagne et en France. En 2025, deux personnes sont décédées à cause des feux à Chypre, une en France, et sept dans la péninsule ibérique, soit un bilan provisoire de 10 décès, selon un décompte de l'AFP.

## L'existence d'une mystérieuse "Planète Y" détectée dans le système solaire externe

DES SCIENTIFIQUES affirment avoir des preuves de l'existence d'un monde inconnu dans le système solaire. Cette planète, de masse intermédiaire, comprise entre Mercure et la Terre, se distingue de la planète Neuf. Une nouvelle planète dans le système solaire ? Depuis la rétrogradation de Pluton en 2006, les scientifiques sont à la recherche de corps célestes massifs qui pourraient se cacher au-delà de la ceinture de Kuiper. Parmi les hypothèses les plus célèbres, on peut citer la "planète Neuf", mystérieux objet insaisissable. Des chercheurs proposent désormais une nouvelle planète, baptisée Y, qui est distincte des autres candidates. Dans une étude menée par Amir Siraj, de l'Université de Princeton, les astronomes affirment avoir recueilli des preuves de l'existence d'un monde de la taille de la Terre. Selon les chercheurs, la planète Y aurait une masse comprise entre celle de Mercure et celle de la Terre, et son orbite serait d'environ 100 à 200 fois la dis-



tance Terre-Soleil. Si elle existe, elle pourrait être détectable d'ici quelques années.

## UNE PLANÈTE "INCLINÉE" ENCORE INCONNUE

Au départ, les scientifiques s'intéressaient à la théorie de la planète Neuf, environ cinq à dix fois plus massive que la Terre, et très lointaine (au-delà de 300 voire 500 fois la distance Terre-Soleil). Au cours de leurs recherches, ils ont trouvé une anomalie plus proche,

avec une signature "différente" : la fameuse planète Y. L'étude des chercheurs révèle, en effet, que le plan moyen de la ceinture de Kuiper présente une déviation d'environ 15 degrés par rapport au plan du système solaire, observée principalement entre 80 et 200 UA. Cette déformation pourrait indiquer la présence d'un petit monde planétaire, caché à environ 100-200 UA, soit trois à cinq fois la distance de l'orbite de Pluton. "Si cette déformation est réelle, l'expli-

cation la plus simple est une planète inclinée non découverte", explique Amir Siraj, selon des propos rapportés par News Scientist.

## UN SIGNAL "CRÉDIBLE"

Les astrophysiciens, par la voix d'Amir Siraj, affirment avoir un signal "modeste" mais "crédible". Ils estiment qu'il n'y a que 2 à 4 % de chances que cette déviation soit due au hasard. "Les premiers indices concernant la planète Neuf évoquaient des probabilités similaires", souligne-t-il. Jonti Horner, de l'Université du Queensland du Sud en Australie, estime qu'il est "plausible" qu'il existe des mondes invisibles comme la planète Y, cachés dans le système solaire externe. "Cela explique que nous ignorions tout simplement ce qui se trouve là-bas. Ce n'est qu'au cours des deux dernières décennies que nous avons véritablement commencé à explorer l'espace au-delà de Neptune", explique-t-il, à l'exception de Pluton, découvert en 1930. S'il existe une planète Y, une planète Neuf ou d'autres planètes candidates, elles pourront bientôt être détectées grâce au futur projet d'observation astronomique (LSST) qui sera réalisé avec l'observatoire Rubin au Chili.



www.jeune-independant.net  
Fondé le 28 mars 1990  
Quotidien national d'information  
Maison de la Presse  
Tahar-Djaout  
1, rue Bachir-Attar,  
Place du 1<sup>er</sup>-Mai  
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49  
(021) 67.15.45  
(021) 67.31.83  
(070) 25.19.19  
Fax : (021) 67.07.46

Publicité  
Régie pub JI  
Tél. : (021) 66.26.13  
Fax : (021) 66.06.10  
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net  
Fondé le 28 mars 1990  
**QUOTIDIEN NATIONAL  
D'INFORMATION**

Maison de la Presse  
Tahar-Djaout  
1, rue Bachir-Attar,  
Place du 1<sup>er</sup>-Mai  
16016 Alger

Tél. :  
(020) 06.44.02  
(070) 25.19.19  
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe  
Presse et Communication au  
capital de 9 764 000 DA  
\*\*\*\*\*

**Gérant**  
ALI MECHERI  
**Directeur  
de la publication**  
BOUDJEDRI TAHAR  
(KAMEL MANSARI)  
\*\*\*\*\*

**IMPRESSION**  
SIMPRAL  
\*\*\*\*\*

**PUBLICITÉ**  
Régie pub JI  
Tél. : (021) 66.26.13  
Fax : (021) 66.06.10  
jeuneindependant@yahoo.fr  
**CONTACTEZ AUSSI  
ANEP**

« POUR VOTRE PUBLICITE  
S'ADRESSER A :  
L'Entreprise Nationale de  
communication, d'Edition et de  
Publicité - Agence ANEP 01, Avenue  
Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91  
(020) 05.10.42  
Fax: (020) 05.11.48

(020) 05.13.45  
(020) 05.13.77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz  
\*\*\*\*\*

**BUREAUX RÉGIONAUX**  
• Annaba  
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :  
(0662) 18.41.81  
Fax :  
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou  
6, rue Capitaine Si Abdallah  
15 000  
Tizi Ouzou  
Tél. :  
(026) 22.95.62  
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine  
Maison de la presse Ahmed  
Taâkoucht,  
Constantine  
Tél-Fax :  
(031) 66.32.64

• Bejaïa

Bejaïa : Centre Commercial  
SABRACHOU, Quartier Sghir  
Bureau N° 10

**N° Tél. :**  
**034-12-66-21**  
**Email : ljibejaia@yahoo.fr**

• Tipasa B.P. 66-A  
42 000 Tipasa  
Tél. :  
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits  
réservés. Reproduction partielle  
ou totale, par quelque procédé  
que ce soit, interdite sans  
autorisation expresse de la  
Direction.  
Les documents remis, envoyés  
ou électroniquement transmis au  
Journal ne sont pas retournés et  
ne peuvent faire l'objet d'aucune  
réclamation, sauf accord écrit  
préalable.



# Zinc et cheveux : comment ce minéral peut transformer votre chevelure

Le zinc est un oligo-élément connu pour ses effets bénéfiques sur la chevelure : lutte contre l'affinement, la perte et le vieillissement prématuré des cheveux. Il joue un rôle essentiel dans la synthèse de la kératine, une protéine centrale dans la constitution des cheveux.

La carence en zinc est effectivement très souvent impliquée dans ces différents troubles. Bien qu'une alimentation équilibrée soit normalement suffisante pour couvrir les besoins en zinc, dans certaines situations, la prise de compléments alimentaires à base de zinc est nécessaire.



## LE ZINC UN OLIGO-ÉLÉMENT ESSENTIEL

Le zinc appartient aux oligo-éléments essentiels au bon fonctionnement de notre organisme. Il est naturellement présent en infime quantité dans l'organisme, essentiellement au niveau des muscles.

Il est impliqué dans des centaines de réactions métaboliques comprenant le métabolisme de la vitamine A, des acides gras, des glucides et dans la synthèse de protéines. Le zinc est impliqué dans la synthèse de collagène et de kératine pour apporter de la force et de la vitalité aux cheveux. Cependant, le zinc n'est pas produit par l'organisme, il doit donc impérativement être apporté par l'alimentation.

Les apports en zinc recommandés sont de 10mg par jour pour une femme et de 12mg par jour pour un homme. Les besoins sont plus importants chez la femme enceinte : entre 15 et 20mg quotidiennement.

## PARMI LES PROPRIÉTÉS LES PLUS CONNUS DU ZINC, ON PEUT CITER :

- Un système immunitaire renforcé ;
- Une meilleure cicatrisation ;
- Le renforcement du système osseux ;
- Le bon fonctionnement et le développement du système nerveux ;
- Une protection contre les maladies cardiovasculaires et les maladies dégénératives ;
- L'amélioration de la vitalité de la peau et des phanères ;
- Un métabolisme de l'insuline amélioré ;
- Une augmentation du nombre de spermatozoïdes.

Une carence en zinc peut occasionner une perte conséquente de cheveux, les rendre plus cassants, plus fins et plus fragiles face aux agressions extérieures. Elle représente la cause la plus fréquente d'alopécie. Certains régimes, notamment le régime végétarien, expose plus à un risque de carence

en zinc. Environ 10% de la population est concernée par ce déficit qui se manifeste par : une chute des cheveux, de la fatigue, des troubles cutanés (acné, eczéma), une cicatrisation ralentie, une baisse de la fertilité masculine, des troubles de la vision, du goût et de l'odorat, des infections plus fréquentes.

## LES BIENFAITS DU ZINC POUR LES CHEVEUX

Les effets bénéfiques du zinc sur la peau et les cheveux ne sont plus un mystère pour personne. Il est, en effet, l'un des constituants de la kératine, une protéine incontournable pour la bonne santé des cheveux. Cette dernière compose près de 95% de la fibre capillaire.

### À SAVOIR !

a kératine est également composée de vitamine B, de cuivre, de fer et de divers acides aminés dont la méthionine, la cystine et la lysine.

Un apport en zinc est recommandé pour stopper la chute des cheveux, stimuler leur croissance et renforcer la fibre capillaire. Le zinc est aussi connu pour ralentir l'apparition de cheveux blancs.

### A NOTER !

En dehors des cheveux, le zinc stimule les défenses immunitaires et améliore l'acné. Où trouver du zinc ? Une alimentation équilibrée et variée permet normalement de couvrir les besoins journaliers en zinc.

### À SAVOIR !

Le zinc trouvé dans les aliments d'origine animale comme la viande, les produits laitiers ou les œufs est beaucoup mieux assimilé par l'organisme que celui d'origine végétale apporté par les céréales et légumineuses par exemple.

Les aliments les plus concentrés en zinc sont : Les viandes et abats ; Les fruits de mer et les crustacés, particulièrement le crabe, les huîtres et les langoustes ;

Les noix et les oléagineux à savoir les cacahuètes, les noix de cajou, les pistaches, les noix de pécan, les graines de sésames, les amandes, etc. ;

Les produits laitiers ;

Les légumineuses et céréales complètes ;

Le cacao.

En cas de régimes particuliers (végétarien, végétalien), de certaines pathologies (alcoolisme, diabète) ou de grossesse, une supplémentation peut s'avérer nécessaire. Le zinc existe sous forme de gélule ou de comprimés. Il est possible de s'en procurer de diverses façons : pharmacie, parapharmacie, grande surface et internet.

### À SAVOIR !

Pris à jeun, le zinc est mieux absorbé par l'organisme.

Enfin, il est possible de limiter les pertes en zinc avec une bonne hygiène de vie, un temps de sommeil suffisant et une meilleure gestion du stress. A noter que la prise d'excitants comme le café, le thé ou le tabac épuisent les réserves en zinc de l'organisme, il est donc préférable de les limiter.

## ET LES AUTRES NUTRIMENTS ET REMÈDES ?

Avec le zinc, d'autres nutriments peuvent être associés pour avoir naturellement une belle chevelure.

En effet, comme vu précédemment la kératine qui compose les cheveux est elle-même composée de vitamine B, particulièrement la B6 et la B8, d'acides aminés (cystine, méthionine) et de fer. Ces éléments peuvent être trouvés dans l'alimentation ou apportés par des compléments alimentaires.

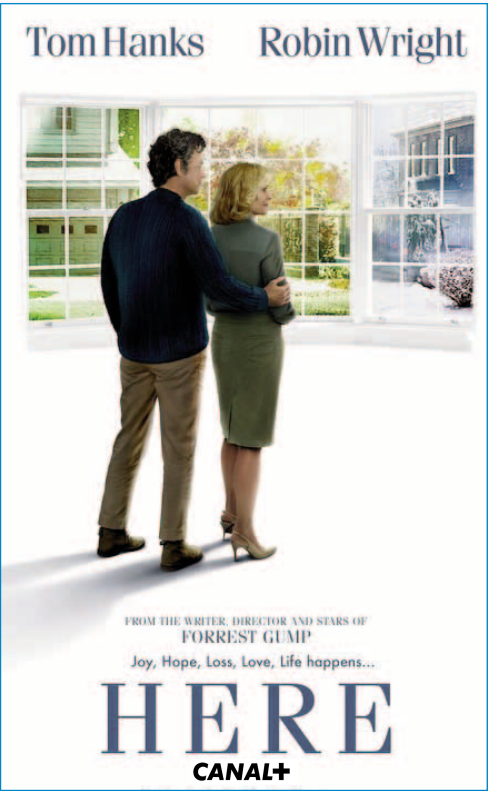
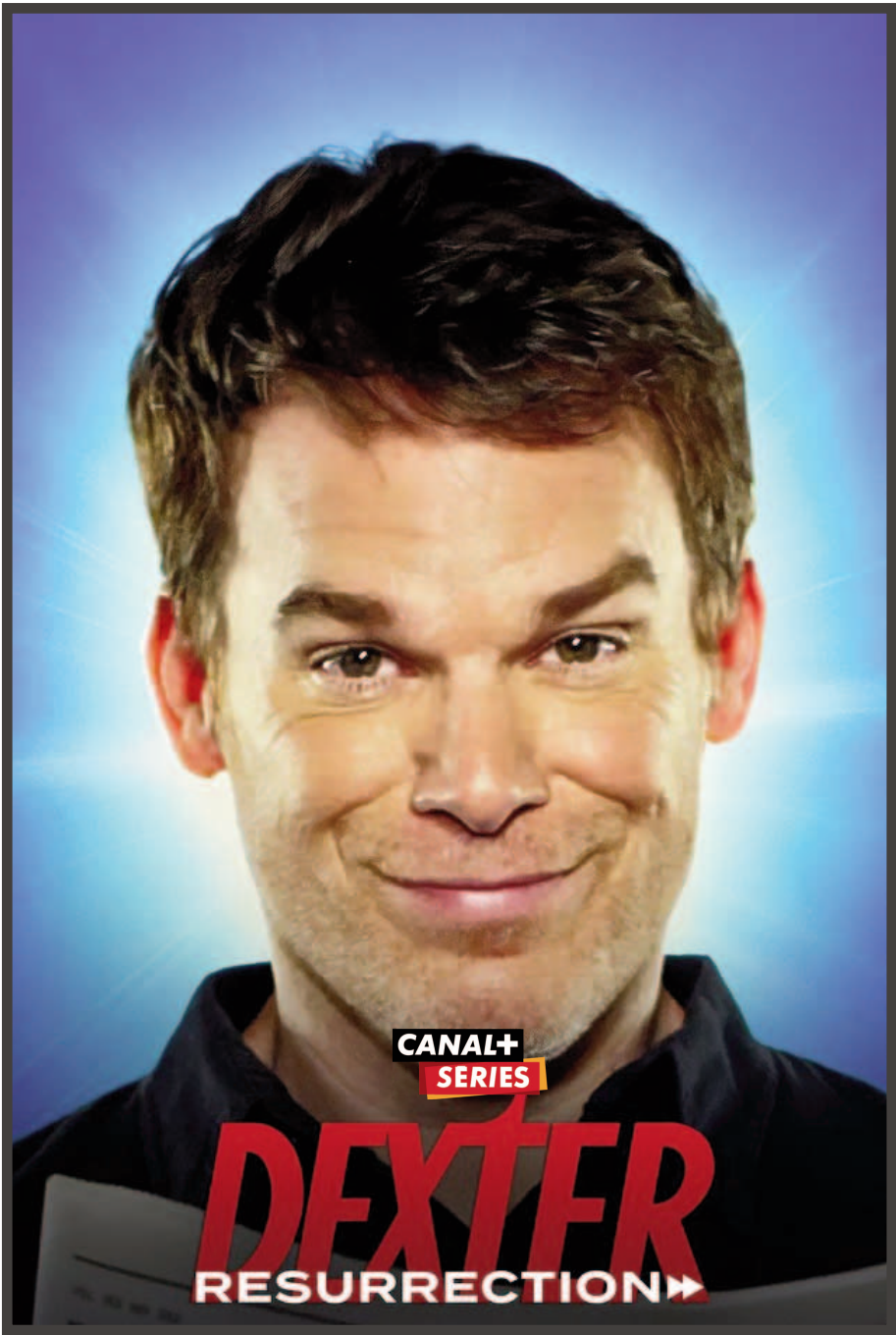
La levure de bière qui est riche en vitamines B est un complément alimentaire intéressant pour les personnes végétariennes ou végétaliennes. Cet aliment existe également sous forme de poudre à intégrer directement aux préparations alimentaires.

La spiruline est un autre super aliment avec une forte teneur en protéines et en fer. Les compléments alimentaires à base de souffre sont riches en méthionine et cystine, deux acides aminés intervenant dans la composition de la kératine. Ils sont indiqués pour fortifier la chevelure et les ongles.

L'huile essentielle de Bay de Saint Thomas a des vertus antichute de cheveux. Elle peut être directement intégrée au shampoing ou à l'après shampoing à raison de 2 à 3 gouttes par dose pendant 2 à 3 semaines.

L'ortie est riche, entre autres, en vitamines C, E et B, en fer, en magnésium et en acides aminés. Ces vertus sont nombreuses, tant sur la peau que les cheveux. Pour stimuler le cuir chevelu, une lotion peut être réalisée très simplement en mélangeant 4 cuillères à soupe de feuilles d'ortie fraîchement cueillies et pilées au mortier à 1L d'eau bouillante. Après avoir laissé infuser une dizaine de minutes, il suffit de filtrer le mélange. Cette lotion est à frictionner 2 fois par semaine sur le cuir chevelu. L'ortie peut également être utilisée en infusion. En buvant 3 à 4 tasses par jour, les cheveux seront plus brillants. Pour les moins aguerris, l'ortie se trouve très facilement en parapharmacie ou en grande surface sous forme de gélules en cure de 1 mois. Enfin, les massages du cuir chevelu ne doivent pas être négligés. Bien connus des coiffeurs, ils permettent de stimuler la microcirculation du cuir chevelu favorisant ainsi l'apport en nutriment au niveau de la racine des cheveux.





télévision

| PROGRAMME DU JOUR |                                                                                  |                   |
|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| 21h00             | Série policière - Etats-Unis 2024<br>S.W.A.T.                                    | TF1               |
| 21h00             | Fiction - Tuer au nom de Dieu,<br>enquête sur le massacre de la Saint-Barthélemy | 2                 |
| 21h00             | Film d'animation - Etats-Unis 2023<br>Elémentaire                                | 6                 |
| 21h00             | Drame Etats-Unis - 2024<br>Here. Les plus belles années de notre vie             | CANAL+            |
| 20h50             | Magazine de société<br>France<br>Enquête d'action                                | W9                |
| 20h50             | Western<br>Grande-Bretagne - 2015<br>Slow West                                   | CINE +<br>FRISSE  |
| 21h00             | Série humoristique<br>France 2001<br>Kaamelott                                   | 6ter              |
| 21h00             | Comédie - 2009<br>Les chèvres du Pentagone                                       | CINE +<br>PREMIER |
| 21h00             | Qualifications la Ligue des champions<br>Pafos FC / Etoile Rouge de Belgrade     | CANAL+<br>SPORT   |
| 21h00             | Drame - France 2024<br>Prodigieuses                                              | CINE<br>CINEMA    |
| 20h50             | Comédie<br>France - 1978<br>Je suis timide, mais je me soigne                    | CANAL+<br>family  |
| 21h15             | Magazine de société<br>France<br>90' Enquêtes                                    | TMC               |



Série humoristique (France - 2022)  
Saison 1 - Episode 1/2

Narvalo

Sofiane, un jeune homme déterminé, se retrouve face à un obstacle redoutable : l'examen du permis de conduire. Malgré ses efforts acharnés et sa préparation minutieuse, il doit affronter un examinateur particulièrement acariâtre, dont la mauvaise foi semble sans limites. Chaque tentative de Sofiane est sabotée par les jugements sévères et les critiques acerbes de cet examinateur, le laissant dans un état de frustration croissant.

22h00  
Série de suspense (Etats-Unis - 2025)  
Saison 1 - Episode 1/2

Dexter : Resurrection

Après dix semaines d'un coma profond, Dexter Morgan (Michael C. Hall) émerge d'une lutte pour la vie dans un hôpital de New York, confronté à un monde qui a changé pendant son absence. Pendant ce temps, son fils Harrison (Jack Alcott) tente de bâtir une existence ordinaire, travaillant au sein du prestigieux Empire Hôtel.



| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA |       |       |         |       | CONSTANTINE |       |       |         |       | ALGER |       |       |         |       | OUARGLA |       |       |         |       | CHLEF |       |       |         |       | MOSTAGANEM |       |       |         |       | ORAN  |       |       |         |       |
|----------------------|--------|-------|-------|---------|-------|-------------|-------|-------|---------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|---------|-------|-------|---------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|------------|-------|-------|---------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|
|                      | Fadjr  | Dohr  | Agr   | Maghrib | Icha  | Fadjr       | Dohr  | Agr   | Maghrib | Icha  | Fadjr | Dohr  | Agr   | Maghrib | Icha  | Fadjr   | Dohr  | Agr   | Maghrib | Icha  | Fadjr | Dohr  | Agr   | Maghrib | Icha  | Fadjr      | Dohr  | Agr   | Maghrib | Icha  | Fadjr | Dohr  | Agr   | Maghrib | Icha  |
|                      | 04:14  | 12:31 | 16:12 | 19:06   | 20:35 | 04:20       | 12:35 | 16:16 | 19:10   | 20:38 | 04:36 | 12:50 | 16:30 | 19:24   | 20:52 | 04:37   | 12:40 | 16:17 | 19:10   | 20:33 | 04:42 | 12:56 | 16:37 | 19:31   | 20:59 | 04:48      | 13:01 | 16:42 | 19:35   | 21:03 | 04:51 | 13:04 | 16:45 | 19:38   | 21:05 |

LE JEUNE

N° 8272 — MARDI 26 AOÛT 2025

# INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



Maximales

Minimales

|             |     |     |
|-------------|-----|-----|
| Alger       | 39° | 26° |
| Oran        | 34° | 23° |
| Constantine | 38° | 22° |
| Ouargla     | 44° | 30° |

CÉLÉBRATION DES OPÉRATIONS DU 25 AOÛT 1958

## La diaspora, digne héritière du serment des chouhada

*La mémoire nationale demeure l'une des constantes de la République et la diaspora incarne le prolongement naturel de la nation. C'est ce qu'a indiqué, hier, Laid Rebiga, ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, au siège du Musée national du moudjahid à Alger, à l'occasion de la cérémonie de la célébration du 67<sup>e</sup> anniversaire des opérations spectaculaires menées par la Fédération de France du FLN, le 25 août 1958, sur le territoire français.*

**R**ebiga a affirmé que «dans l'âme de chaque fils et fille du peuple algérien, qu'ils vivent à l'intérieur du pays ou à l'étranger, existe un lien indéfectible avec la nation et un profond sentiment d'appartenance». Il a relevé que le 25 août 1958 est une date inscrite en lettres de feu dans l'histoire de la Révolution, un moment où la communauté algérienne établie à l'étranger a pris toute sa place dans le combat de libération nationale, et ce en portant le bras armé de la Révolution jusque dans le cœur du territoire colonial.

Au cours de cette cérémonie, le ministre a mis en avant la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui considère la mémoire nationale comme une colonne vertébrale de l'Etat et la diaspora comme une force vive à laquelle il convient de donner toute sa place. Il a précisé que «le Président a approuvé une série de décisions concrètes dans l'objectif de rattacher la communauté nationale à sa patrie et à lui permettre de contribuer efficacement à la construction d'une Algérie victorieuse». Dans ce cadre, plusieurs réformes ont été engagées, à l'instar de «l'association des membres de la communauté à l'élaboration des politiques publiques, la facilitation de leur retour et de leurs investissements, la modernisation des services consulaires et leur



Laid Rebiga, ministre des Moudjahidine.

numérisation, ainsi que la prise en charge des droits humains et des préoccupations juridiques des ressortissants». M. Rebiga a expliqué que «cette politique répond à une exigence de fidélité au serment des martyrs, en ce qu'elle assure la continuité du lien entre l'Algérie et ses enfants, où qu'ils soient dans le monde».

Revenant sur l'épopée de 1958, il a rappelé l'importance historique des opérations menées en France par la Fédération du FLN. Ce jour-là, de nombreuses actions coordonnées ont été exécutées dans plusieurs grandes villes françaises. La mission était de briser l'illusion d'une domination coloniale sans faille et montrer au monde que la révolution algérienne ne connaissait pas de frontières. Le ministre a ainsi soutenu que «les opérations héroïques menées par la Fédération de France du FLN constituaient non seulement un messa-

ge puissant adressé au colonialisme français, mais aussi un cri retentissant adressé au monde entier, celui que les Algériens sont invincibles et leur révolution ne peut être circonscrite géographiquement».

Ces attaques, minutieusement préparées, avaient pour finalité de rappeler à la puissance coloniale que «la cause algérienne ne pouvait être étouffée, ni sur son sol ni au-delà de la Méditerranée». M. Rebiga a ajouté que «les membres de notre communauté ont su porter le combat au cœur du foyer du colonisateur et briser l'illusion d'une souveraineté absolue sur ses terres», saluant «la détermination, l'organisation et la foi inébranlable» des militants de l'époque.

Le ministre a, en outre, assuré que ce qui s'est passé le 25 août 1958 «ne doit pas être seulement lu sous l'angle des faits militaires ou politiques, mais comme un miroir reflétant l'image d'une

Algérie en lutte, une Algérie qui n'a jamais cédé, et dont le peuple n'a toléré aucun compromis lorsqu'il s'agissait de sa souveraineté». Il a rappelé que «notre devoir aujourd'hui, en tant que fils et filles de cette nation, est de raviver cet esprit vivant et cette conscience collective unis autour d'un objectif noble. Celui de bâtir l'Algérie sur les fondements du sacrifice et de la souveraineté».

Par ailleurs, la célébration de cette épopée a été également l'occasion de mettre en avant la continuité du rôle de la diaspora algérienne. «Hier actrice du combat de libération, notre diaspora demeure aujourd'hui un pilier de loyauté et un partenaire essentiel du développement national», a déclaré le ministre. Il a ainsi mis en valeur «la conscience collective des Algériens, qu'ils soient au pays ou à l'étranger», qu'il a qualifiée de «capital précieux et gage de confiance». Il a ajouté que cet attachement indéfectible à la patrie explique la cohésion nationale et permet à l'Algérie de rayonner culturellement et humainement à travers le monde. A ce titre, il a rappelé que «la communauté nationale à l'étranger a été et reste un contributeur efficace à la défense de l'Algérie, à la protection des acquis de sa Révolution et au renforcement des liens de cohésion entre les différentes générations».

Sihem Bounabi

ALERTE METEO

## Vague de chaleur exceptionnelle sur plusieurs régions du pays

**LES SERVICES** de Météo Algérie ont émis hier plusieurs bulletins météorologiques spéciaux (BMS), mettant en garde contre une vague de chaleur intense qui touchera de nombreuses wilayas du pays à partir d'aujourd'hui, mardi. Selon les prévisions de la première alerte, des températures exceptionnellement élevées atteignant 43°C à l'ombre sont attendues durant toute la journée de mardi dans les wilayas côtières de Mostaganem, Tipaza, Alger et Boumerdès. Ces niveaux de chaleur sont particulièrement inhabituels pour ces régions, connues pour leur climat relativement tempéré même en été. Une deuxième alerte concerne une nouvelle vague de chaleur affectant les wilayas de l'intérieur à savoir Relizane, Mascara, Chlef, Aïn Defla et Tizi Ouzou, où le mercure pourrait grimper jusqu'à 45°C à l'ombre.

Cette situation risque de persister pendant plusieurs heures, voire toute la journée, mettant à rude épreuve les populations locales. La troisième alerte, la plus alarmante, vise les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, où des températures allant jusqu'à 46°C à l'ombre sont prévues jusqu'à mercredi. Cette vague de chaleur prolongée pourrait accentuer les risques liés à la santé publique, notamment les coups de chaleur, les déshydratations et les incendies de forêts.

Face à cette situation exceptionnelle de canicule, les autorités appellent les citoyens à adopter une série de mesures de précaution afin de limiter les risques sur la santé. Il est fortement recommandé d'éviter les sorties à l'extérieur durant les heures les plus chaudes de la journée, soit entre 11h et 17h, période durant laquelle l'exposition au soleil peut

s'avérer particulièrement dangereuse. Il est également essentiel de s'hydrater régulièrement, même en l'absence de sensation de soif. Boire de l'eau tout au long de la journée permet de prévenir les coups de chaleur et la déshydratation, notamment chez les personnes les plus fragiles. Pour préserver la fraîcheur à l'intérieur des habitations, il est conseillé de fermer les volets et les rideaux, surtout du côté exposé au soleil. Cette mesure simple peut contribuer à maintenir une température plus supportable dans les logements. Les autorités rappellent aussi l'importance de prendre soin des personnes vulnérables, telles que les personnes âgées, les enfants en bas âge ou encore les malades chroniques, qui sont les plus exposés aux effets néfastes de la chaleur extrême.

Aymen D.

BLIDA

L'incendie de Chréa totalement maîtrisé

**LES SERVICES** de la Protection civile ont annoncé, hier, la maîtrise complète de l'incendie qui s'est déclaré dimanche dans la forêt de Hakou Feraoun, située dans la commune montagneuse de Chréa, dans la wilaya de Blida. Après une lutte acharnée contre les flammes, l'incendie a été entièrement circonscrit, tandis que les opérations de refroidissement se poursuivent sur les zones sensibles afin d'éviter toute reprise. Dans un communiqué, la Direction générale de la Protection civile a confirmé la fin de la propagation du feu et a salué l'efficacité de l'intervention des équipes sur le terrain. «Les unités poursuivent les opérations de refroidissement dans certains foyers, notamment en raison des conditions climatiques et de la nature difficile du terrain, pour prévenir tout risque de réactivation de l'incendie», précise la même source. Face à l'ampleur des flammes et à la dangerosité de la situation, d'importants renforts humains et matériels ont été déployés. Les équipes locales de lutte contre les incendies ont été soutenues par plusieurs colonnes mobiles, celle de la wilaya de Blida, celle de Médéa, celle de Chlef, ainsi que les éléments de l'unité nationale de formation et d'intervention de la Protection civile. Cette mobilisation terrestre a été appuyée par une intervention aérienne massive, qui a joué un rôle décisif dans la maîtrise du sinistre. Neuf avions bombardiers d'eau de type AT802 ont été mobilisés pour effectuer des largages sur les foyers les plus actifs. En parallèle, l'Armée nationale populaire (ANP) a mis à disposition un hélicoptère MI-26, capable de transporter de grandes quantités d'eau, et un avion bombardier d'eau BE-200, spécialisé dans la lutte contre les incendies de grande ampleur. Afin d'assurer une coordination efficace entre toutes les unités engagées, un poste de commandement opérationnel a été installé directement sur le site de l'incendie, sous la supervision directe du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf. Cette structure a permis une gestion centralisée des interventions, une répartition rapide des ressources et une adaptation constante aux évolutions du terrain. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, dans un communiqué publié hier, a confirmé que ce centre avait été mis en place dès le début de l'incendie, afin de garantir une réponse rapide et coordonnée. Le ministère a également souligné le fait que toutes les capacités humaines, logistiques et aériennes disponibles ont été mobilisées pour éviter que les flammes ne se propagent vers les zones habitées ou à haute valeur écologique. Grâce à cette gestion rigoureuse et à la forte mobilisation des différents corps d'intervention, aucune perte humaine ni dégât matériel majeur n'a été enregistré, malgré la difficulté d'accès à certaines zones de la forêt de Chréa, classée réserve naturelle.

A. D.